

L'impact de la Loi 21 sur les étudiants en droit et en éducation au Québec: Résumé exécutif des conclusions *

Elizabeth Elbourne, Université McGill

Kimberley Ens Manning, Université Concordia

Zackary Kifell, Université McGill[†]

1. Introduction

Le débat au sujet de la “Loi 21: la Loi sur la laïcité de l’État”, qui affirme la laïcité de l’État dans la province de Québec, tient pour acquis l’appui de la majorité de la population du Québec en ce qui concerne le port de signes religieux visibles par les enseignants, les avocats remplissant certains fonctions, les officiers de police et quelques autres professions.¹ Cette façon de faire limite la diversité des opinions et des avis sur la question. La présente recherche vise à remédier à cet état de fait en examinant l’impact de la loi sur le groupe de personnes que la Loi 21 affecte directement, soit les étudiants en droit et en éducation.

Entre le 13 octobre 2020 et le 9 novembre 2021, nous avons mené une enquête en ligne auprès des étudiants en droit et en éducation ainsi qu’auprès des étudiants ayant récemment terminé leurs études ou envisageant d’entreprendre des études dans ces deux domaines. Notre but était d’amasser des données de nature quantitative et qualitative au sujet de l’impact de la Loi 21 sur les projets de carrière et sur les choix de résidence parmi les étudiants et récents diplômés dans les deux professions visées par la loi.² Le questionnaire était constitué de questions à choix multiple, mais il offrait aussi la possibilité aux répondants d’ajouter des commentaires écrits à la suite de certaines questions et à la toute fin du questionnaire. Rassembler de l’information pertinente au sujet de l’impact potentiel de la Loi 21 sur la disponibilité de futurs professionnels, en particulier dans le domaine de l’éducation, constituait une préoccupation importante de notre recherche. L’enquête visait aussi à établir si la loi avait changé la perception du Québec auprès des répondants d’une manière ou d’une autre et si elle avait affecté leur expérience en termes de discrimination dans leur vie quotidienne.

Nous avons demandé à des organisations étudiantes d’importance au Québec de distribuer le questionnaire à leurs membres, lequel a aussi été distribué auprès de groupes religieux sur les campus des collèges et des universités et aux organisations étudiantes de programme individuel. L’enquête s’est aussi adressée aux syndicats d’enseignants, dont l’Association Provinciale des Enseignants et Enseignantes du Québec, l’Association des Enseignantes et Enseignants de Montréal, et du Pearson Teacher’s Union. De plus, elle a été partagée sur les médias sociaux tels que Facebook and Twitter,³ afin d’élargir la population ciblée par

*Dans ce document, l’emploi du masculin pour désigner des personnes n’a d’autres fins que celle d’alléger le texte.

[†]Les auteurs sont reconnaissants du soutien à la recherche de Lorraine Bergeron, Dima Beyrouiti, Jennifer Guyver, Meir Hersson-Edery et Aria Yousefi. Les fonds de recherche, qui ont permis la réalisation de ce projet, nous ont été généreusement offerts par les organismes ou personnes suivants; Faculty of Arts and Science at Concordia University, the Multi-faith and Spirituality Centre at Concordia University, the Max Bell School of Public Policy of McGill University, et Robert Leckey, Faculté de Droit, Samuel Gale Chair, Université McGill. Pour toute autre correspondance, veuillez contacter Elizabeth Elbourne à elizabeth.elbourne@mcgill.ca ou Kimberley Manning à kimberley.manning@concordia.edu.

¹Bien que dans le discours populaire il est souvent fait mention du Projet de loi 21, nous utilisons le terme “Loi 21” afin de refléter adéquatement son statut législatif actuel.

²Veillez noter que 15,42 % des répondants ont déclaré qu’ils fréquentaient ou avaient récemment obtenu leur diplôme dans des domaines autres que le droit ou l’éducation.

³La population cible était celle âgée entre 18 et 40 ans, vivant au Québec et dont les sujets d’intérêts pouvaient être les suivants: Université de Montréal, fêtes juives, monde musulman, militantisme, Québec, éducation, religion, politique, politiques publiques, droit, enjeux politiques et sociaux. Nous avons précisé les niveaux en éducation de la façon suivante: le secondaire, le collégial, diplômé du secondaire, diplômé du collégial, partie du collégial, niveau associé, études supérieures, partie d’études

l'enquête. En partie et en raison de la Covid-19, le questionnaire a été distribué à deux moments particuliers: le premier à l'automne 2020 et le second à l'automne 2021. De nombreux répondants ont enrichi l'enquête grâce à leurs commentaires détaillés. Le présent rapport fournit un résumé des principaux résultats de l'enquête et fait mention de certains des commentaires écrits. Il propose également des réflexions et des observations sur les directions que pourraient prendre de futures recherches sur la question.⁴

Tel que conçu à l'origine, le questionnaire visait à recueillir des informations sur les choix individuels en ciblant les choix de résidence et de carrière des répondants. Nous avons été frappés par la façon dont les commentaires écrits soulevaient des enjeux de l'impact de la loi sur les communautés et sur les individus ainsi que sur les relations entre les groupes. Bref, nous en sommes arrivés à la conclusion qu'il est difficile de cadrer l'impact de la loi uniquement en termes de choix individuels.

Limites du projet

Ce projet de recherche a des limites. Étant donné que les lois sur la protection de la vie privée nous empêchaient de distribuer directement le questionnaire à tous les étudiants et que le fait de compléter le questionnaire était de nature strictement volontaire, la portée de l'étude se voyait ainsi limitée. L'échantillonnage est relativement petit et non nécessairement représentatif de l'ensemble des étudiants du Québec en droit et en éducation. De plus, il existe une forte possibilité d'un biais de sélection en faveur de ceux opposés à la loi d'une façon ou d'une autre. Le haut taux de réponse de la région de Montréal, où se concentrent les minorités religieuses plus que partout ailleurs au Québec et de personnes portant des signes religieux visibles telles que les femmes portant le hijab, en constitue un bon exemple.⁵ Par ailleurs, la distribution des répondants était diversifiée et répartie à travers les différentes institutions du Québec et les vues présentées étaient souvent nuancées et complexes. De plus, le fait que peu de personnes aient répondu afin d'exprimer un fort soutien à la loi est un élément significatif en lui-même. De même, le nombre élevé de répondants qui se disent négativement affectés par la loi est en soi un indicateur possible de l'impact de la loi sur les étudiants et sur leurs projets de carrière. Il faut noter, en particulier, le haut taux de réponse des femmes musulmanes qui est un indicateur de l'impact disproportionné de la loi sur ce groupe précis de personnes.

L'enquête permet surtout de mettre en relief les vues de ceux directement affectés par la loi, tout en présentant des données préliminaires sur l'ensemble de la cohorte d'étudiants en droit et en éducation. Si l'enquête doit être perçue comme étant avant tout de nature suggestive, elle soulève néanmoins des questions importantes pour de futures recherches sur cet enjeu. Nous espérons que ces résultats mettront en lumière l'importance de consulter tous ceux directement affectés par la loi.

supérieures, diplôme de maîtrise, diplôme professionnel, diplôme de doctorat, non précisé ou partie du secondaire. Les domaines spécifiés étaient ceux des services juridiques, l'éducation ou les services sociaux et communautaires.

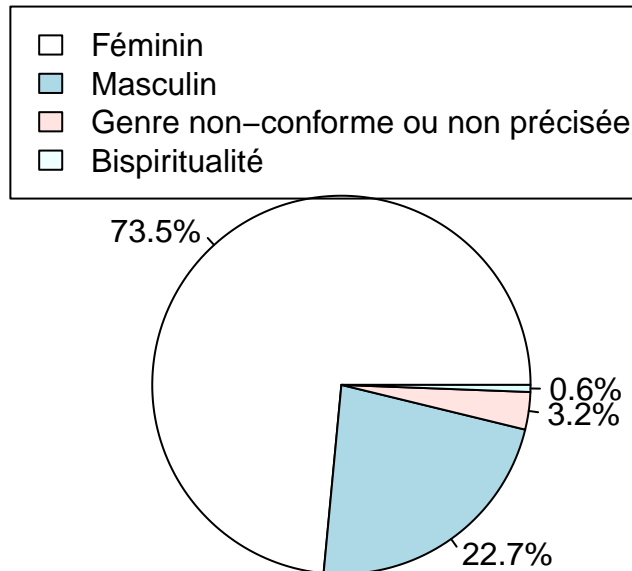
⁴Veillez noter que nous n'avons pas corrigé la grammaire ni l'orthographe des commentaires écrits sauf quand la correction s'imposait lors d'erreurs typographiques notables. Les commentaires apparaissent dans la langue d'origine des répondants (français ou anglais) dans la partie principale du texte, avec leurs traductions dans l'Annexe B. Dans certains cas, des informations révélant une potentielle identification du répondant ont été supprimées.

⁵Étant donné que la législation et les médias pertinents continuent de faire référence au «symbole ou signe religieux», nous avons choisi d'utiliser le même terme, tout en appelant simultanément à une meilleure compréhension du public de la multiplicité des significations invoquées. Nous reconnaissons que le terme «symbole religieux» est contesté par certains, par exemple au motif que le port de vêtements religieux comme le hijab ou la kippa est une obligation religieuse et non un symbole lié à un choix personnel. Veuillez consulter les façons complexes dont les répondants à l'enquête comprennent ce problème, ainsi que Jennifer Guyver, "Politics or Piety? Debating the Function and Meaning of Religious Symbols in Québec", *Arc – The Journal of the School of Religious Studies*, McGill, Volume 45, 2017, pp. 23-4.

2. Les résultats

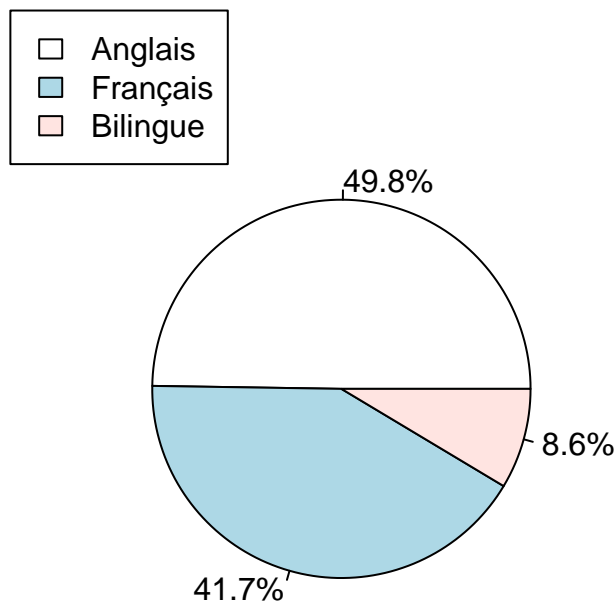
En ce qui concerne les répondants

Distribution des répondants selon le genre



629 personnes ont rempli le questionnaire. Parmi elles, près des trois-quarts se sont identifiées du genre féminin, soit 462 (73.5%); 143 (22.7%) du genre masculin; 4 (0.6%) s'identifient à la bispiritualité; et 20 (3.2%) s'identifient à un genre non-conforme ou non précisé.

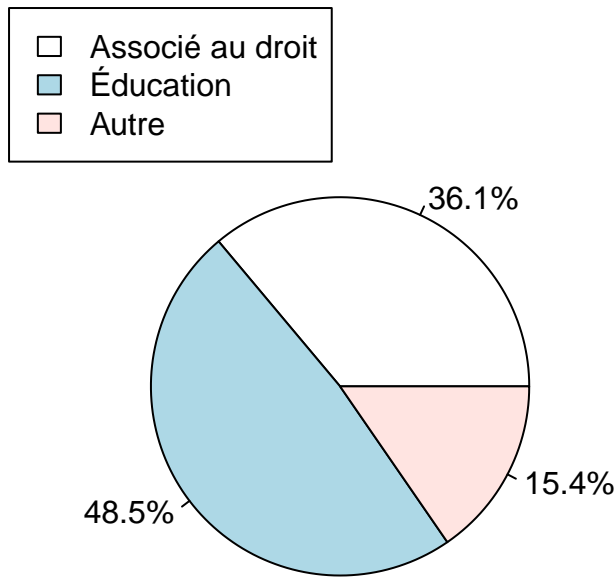
Distribution des répondants selon la langue de l'établissement d'enseignement



313 personnes (49.8%) étaient inscrites dans une institution de langue anglaise; 262 (41.7%) dans une institution de langue française; 54 (8.6%) dans une institution ou programme bilingue.⁶

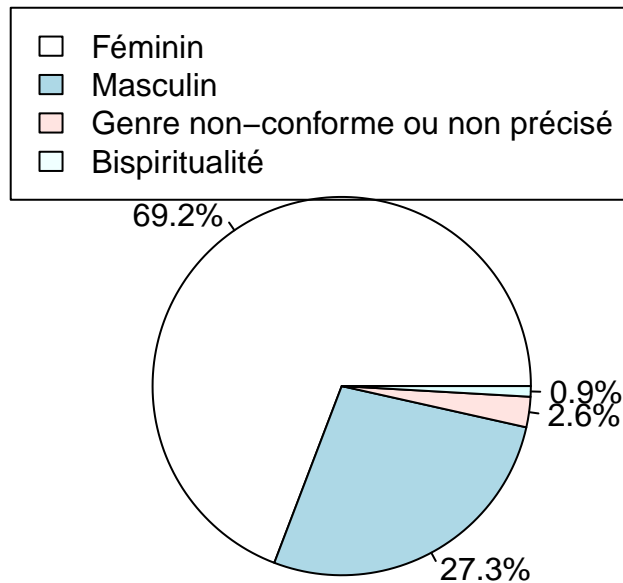
⁶53 répondants étaient inscrits à la Faculté de droit de McGill, et 1 était inscrit à la Faculté de droit de l'Université de Ottawa, des programmes bilingues.

Distribution des répondants selon le programme d'études



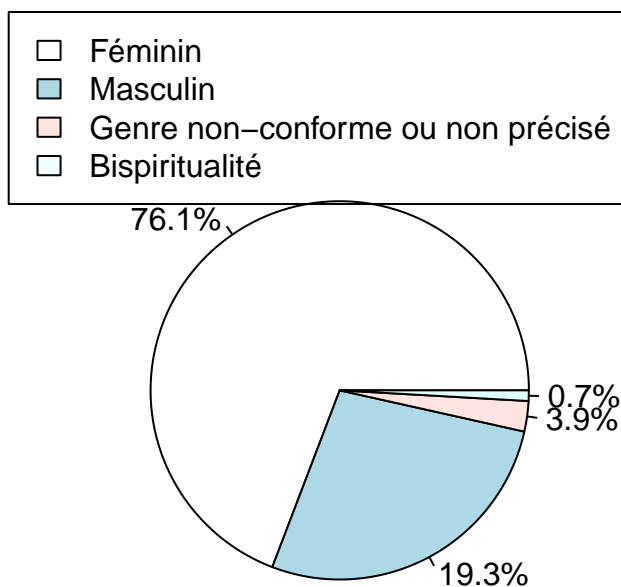
- 227 personnes (36.1%) sont présentement inscrites dans un programme de droit, un programme préparatoire de droit ou sont récemment diplômées d'un programme associé au droit; 305 personnes (48.5%) sont présentement inscrites ou sont récemment diplômées d'un programme en éducation; 97 personnes (15.4%) sont présentement inscrites ou sont récemment diplômées d'un programme autre que le droit ou l'éducation.

Distribution par sexe des répondants dans les programmes associés au droit



157 des répondants en droit (69.2%) se sont identifiés du genre féminin; 62 (27.3%) du genre masculin; 2 (0.9%) s'identifient à la bispiritualité; et 6 (2.6%) s'identifient à un genre non-conforme ou non précisé.

Distribution par sexe des répondants dans les programmes en éducation



232 des répondants en éducation (76.1%) se sont identifiés du genre féminin; 59 (19.3%) du genre masculin; 12 (3.9%) s'identifient à un genre non-conforme ou non précisé; et 2 (0.7%) s'identifient à la bispiritualité.

Enfin, 177 répondants (28.1%) rapportaient porter un signe religieux sous une forme ou une autre, et 142 parmi eux ont identifié le type de signe religieux porté. Selon le genre, 31.6% des femmes (146), 14.7% des hommes (21), 75% des personnes qui s'identifient à la bispiritualité (3), et 35% des personnes qui s'identifient à un genre non-conforme ou non précisé (7) rapportaient porter un signe religieux. Parmi les femmes, 84 (13.4%) ont déclaré porter un couvre-chef (voile/foulard sur la tête) et trois autres ont indiqué vouloir porter le hijab à l'avenir.

38 personnes (6%) ont déclaré porter une croix ou un autre signe religieux chrétien.

L'affiliation institutionnelle

La majorité des répondants fréquentent ou sont de récents diplômés d'universités situées à Montréal, soit 190 à l'Université McGill, 100 à l'Université de Montréal, 85 à l'Université Concordia et 40 à l'UQAM. D'autres fréquentent ou sont de récents diplômés des universités situées hors de Montréal, soit 26 à l'Université de Sherbrooke, 24 à l'Université Bishop's, 24 à l'Université Laval, 2 de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), 1 de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), et 5 du réseau de l'Université du Québec, sans en spécifier l'établissement universitaire. La vaste majorité des autres répondants fréquentent des CÉGEPs, dont 42 à Dawson, 20 au Collège Ahuntsic et 13 au Collège de Maisonneuve. Au total, 503 répondants sont inscrits ou sont de récents diplômés d'une université et 126 sont inscrits ou de récents diplômés de CÉGEPs ou de collèges. (Voir l'Annexe A).⁷

⁷ Veuillez noter que deux répondants fréquentent des institutions à l'extérieur du Québec, soit l'Université d'Ottawa et l'Université de Dalhousie. Nous avons choisi d'inclure ces répondants en tenant compte de la probabilité qu'ils sont résidents du Québec, et donc peuvent être également affectés par la Loi.

L'impact de la Loi 21 sur les répondants

La discrimination

Nous notons que 34.2% des répondants (215) rapportent avoir subi de la discrimination depuis l'adoption de la Loi 21.⁸ Le pourcentage des répondants qui rapportent porter un signe religieux et qui ont subi de la discrimination s'élève à 56.5% (100). Il est important de noter que parmi les 177 répondants rapportant porter un signe religieux, 21.5% (38) indiquaient que le signe religieux qu'ils portaient marquait leur appartenance à la religion chrétienne comme un collier/une chaîne avec une croix, un chapelet ou un tatouage à portée religieuse.

Six de ces répondants rapportent aussi avoir subi de la discrimination après l'adoption de la Loi 21, sans qu'ils aient cependant spécifié la forme de discrimination subie dans leurs commentaires écrits. Les 84 répondantes, qui disent porter le hijab, étaient davantage susceptibles de rapporter des expériences de discrimination. En effet, au nombre des 84 femmes qui portent le hijab ou un foulard sur la tête, 76.2% (64) rapportent avoir subi de la discrimination depuis l'adoption de la Loi 21. Leurs commentaires suggèrent qu'un bon nombre d'individus font régulièrement l'expérience d'interactions discriminatoires. Le fait de porter le hijab semble être un déclencheur d'attaques verbales dans les lieux publics et cela de façon plus fréquente qu'auparavant depuis l'adoption de la Loi 21. La majorité de ceux qui ont fourni des informations dans leurs commentaires révélant une possible identification étaient d'origine musulmane et/ou arabe. De plus, les étudiants juifs ont remarqué une recrudescence de l'antisémitisme.

“Some look at me as if I am an alien/ some called me terrorist/ some gave themselves the right to yell at me!” Étudiante, Droit et société, Université Concordia

“Verbal insults in the metro and in malls.” Étudiante portant le hijab, Éducation, Université McGill.

«Ça m'arrivait occasionnellement avant. Maintenant ça arrive pratiquement à chaque fois que je sors.» Étudiante portant le hijab, Droit, Université de Montréal.

“Anti-semitism is nothing new but this has legitimized it.” Étudiant portant le collier de David, le pendatif mezuot, kippot, tzitzit et payos, Éducation (Maîtrise), Université Concordia.

“I did a teacher practicum and watched students and the teacher ridicule a Muslim girl for wearing a hijab. The teacher said with Bill 21, you can't dress like that. The girl was mortified and silent and just 11 years old.” Personne de genre non-conforme, Éducation, Université McGill .

“People have pointed out to me that wearing the hijab is ‘illegal’” Étudiante, Éducation (Maîtrise), Université McGill.

«On me regarde croche dès que je parle en Arabe dans un espace public. On m'a déjà insulté de tous genres de noms et ‘retourne dans ton pays’ pour avoir parlé au téléphone en arabe dans l'autobus. Je ne me sens plus en sécurité au Québec. Et je ne suis pas voilée. J'imagine même pas ce que les femmes voilées subissent.» Étudiante portant une croix arménienne, Droit, Université de Montréal.

«Yes . . . some ppl would stop and say “This Québec, take this towel off your head or go back to where you belong.” Étudiante portant le hijab, Psychologie, Université Concordia.

“I am a middle-eastern man. Although I am not Muslim, I feel as though people now feel they have a license to be more openly discriminatory towards people who look like me.” Étudiant, Droit, Université McGill.

“Insults because im muslim, dirty looks, feeling unsafe.” Étudiante portant le hijab, Psychologie, CEGEP.

⁸La question précise posée était: Avez-vous occasionnellement, rarement ou jamais été confronté à un traitement négatif ou discriminatoire dans les lieux publics depuis l'adoption de la loi 21? (Veuillez commenter si vous souhaitez fournir des spécifications supplémentaires).

“Because Im a Man, and im Tall and somewhat muscular so direct (like in my face) not really, but I always get that look from secreatary when I first go to a school to do a remplacement like ‘oh he’s arab’” Étudiant, Éducation, CEGEP St-Laurent.

“I have been the subject of anti-semitic attacks telling me to go back to my country. I have also seen instances of vandalism and graffiti.” Étudiant portant la kippa, Droit, Université de Montréal.

«Travaillant dans le service à la clientèle, j’ai parfois entendu des commentaires dénigrant envers la communauté musulmane suite à l’adoption de ce projet de loi. Je n’ai jamais été touché directement par ces remarques, car je ne ressemble pas à une femme arabe musulmane (si je reprends les termes qu’en employé ces clients). Souvent, des clients m’exprimaient leur ressentie par rapport à l’adoption de ce projet de loi et l’impression qu’ils ont que les musulmans ne veulent pas s’intégrer dans la communauté musulmane, qu’ils sont tous entre eux. Quand je leur apprenais que j’étais moi même musulmane, il y avait juste un moment de malaise, des excuses maladroites pour essayer de se justifier.» Étudiante, Droit, Université de Montréal.

Quitter le Québec: une façon de marquer son désaccord

L’impact le plus important de la Loi 21 rapporté par les répondants se porte sur leur choix de résidence. Ainsi, 51.8% des répondants (326) disent qu’ils sont susceptibles ou quelque peu susceptibles de chercher du travail en dehors du Québec à cause de la Loi 21.⁹ 51.4% des répondants (323) rapportent être au courant d’un ou plusieurs collègues qui cherchent du travail en dehors du Québec.¹⁰ 77.9% des répondants qui rapportent considérer un emploi en dehors du Québec (254) affirment aussi connaître un collègue qui envisage de chercher du travail en dehors du Québec. On note qu’il existe une nette corrélation entre le fait de chercher un emploi en dehors du Québec et le port d’un signe religieux. Ainsi, 69.5% des 177 répondants qui disent porter un signe religieux (123) se disent aussi susceptibles de chercher un emploi en dehors du Québec à cause de l’adoption de la Loi 21. Ce total comprend 81% des 84 femmes (68) qui portent un couvre-chef comme signe religieux.

Les étudiants actuels et les diplômés récents en éducation qui portent un signe religieux sont ceux les plus susceptibles de songer à quitter le Québec, soit près de 73.9% de la catégorie de personnes (59) se disent susceptibles de quitter le Québec; 56.4% des 305 répondants en éducation (172) se disent susceptibles de chercher un emploi en dehors du Québec à cause de l’adoption de la Loi 21 et 7.9% du total des 305 répondants en éducation (24) se disent susceptibles de changer de carrière à cause de l’adoption de la Loi 21.

En ce qui concerne les étudiants actuels et les diplômés récents en droit ou dans des programmes associés au droit, 54% de ceux qui portent un signe religieux (27) se disent susceptibles de quitter le Québec suite à l’adoption de la Loi 21; 40.5% des 227 répondants en droit (92) se disent susceptibles de chercher un emploi ailleurs qu’au Québec à la suite de l’adoption de la Loi 21 et 9.3% des 227 répondants en droit (21) se disent susceptibles de changer de carrière à cause de l’adoption de la Loi 21.

“Je n’ai même pas eu la chance de commencer ma carrière convenablement. Comment voulez-vous que je modifie mon choix de carrière alors que j’ai investi mon argent et 7 années de ma vie dans un domaine. Je n’ai ni l’argent, ni le temps, et ni la force de reprendre quelconques études. La seule solution que je considère fortement est de changer de province pour pouvoir enseigner et éventuellement travailler dans le domaine de l’administration en éducation.” Étudiante portant le hijab, Éducation (2e cycle), Université McGill.

«Si je ne suis pas acceptée dans le programme que je souhaite prendre, je n’ai pas besoin de sentir que j’impose ma présence en tant que femme musulmane à autrui. Je ne veux pas être

⁹La question précise posée était: Êtes-vous plus ou moins susceptible de chercher un emploi à l’extérieur du Québec en raison de la loi 21? (Veuillez commenter si vous souhaitez fournir des spécifications supplémentaires).

¹⁰La question précise posée était: Connaissez-vous personnellement des collègues qui cherchent actuellement – ou ont cherché dans le passé – un emploi à l’extérieur du Québec en raison de la loi 21? (Veuillez commenter si vous souhaitez fournir des spécifications supplémentaires).

perçue comme un fardeau. Nous voulons exercer l'emploi qui nous intéresse et non, convertir nos collègues ou entourage.» Étudiante portant le hijab, cours associés au Droit, CEGEP St-Laurent.

“I've decided to take the Ontario Bar Exam because I will likely go work in Ontario, where I feel more welcomed as a religious minority.” Étudiante, Droit, Université McGill.

En même temps, il faut noter que la Loi 21 semble avoir affecté le choix de résidence des personnes ne portant pas de signes religieux. Ainsi, 208 des 452 répondants qui disent ne pas porter un quelconque signe religieux (46%) ont aussi affirmé qu'ils seraient très ou assez susceptibles de chercher du travail ailleurs qu'au Québec à cause de la Loi 21. Dans certains commentaires écrits, certains expliquent que même s'ils ne sont pas personnellement affectés par la loi, ils ne veulent pas travailler dans un système qu'ils perçoivent comme étant discriminatoire et qu'ils envisagent de déménager en dehors du Québec à cause de ce fait.

“I don't plan to change my career path, but am looking at working in another province now. I don't feel that I can be a teacher here in Québec and have a clean conscience while doing so.” Étudiante, Éducation, Université Bishop's.

«Plusieurs étudiants de mon entourage, qu'ils soient touchés directement ou pas par la loi 21, ne s'identifient pas à ce système et souhaiterait travailler à l'extérieur du Québec.» Étudiante Droit, Université de Montréal.

“I know of several colleagues who are now planning to leave Québec to teach, though they were not planning to before this bill passed. In some cases it is because they wear a religious symbol and would be unable to teach in Québec, and in many cases it is students like myself who are not personally impacted but who will refuse to teach in Québec in solidarity.” Étudiante, Éducation, Université McGill.

“I saw this law as part of a larger pattern of discriminatory policies against religious minorities and newcomers in Québec – it made me very uncomfortable to live in such a province where such forms of discrimination are justified by gov't officials. In part, this is why I chose to leave Québec after graduating.” Étudiante, Droit 2e cycle, Université McGill.

“I do not [wear the hijab] but I was raised in [identifying information removed] which is a religious country surrounded by women who wear the hijab [...] I chose Canada because I believed their laws aligned with my liberal beliefs. Now I am very dissapointed and rethinking everything.” Étudiante ne portant pas le hijab, Droit, Université Concordia.

“The Québec government is appalling. This law is sickening. I will never ever work in Québec because of it. I refuse to work in a place where my peers cannot or will be punished for expressing themselves.” Étudiante, Éducation, Université McGill.

“I have been feeling less and less welcome in Québec. I have been considering moving out of the province, possibly of the country too.” Étudiante, Droit, Université de Montréal.

Inversement, un répondant écrit qu'il était venu au Québec pour échapper à l'instrumentalisation étatique de la religion dans son pays d'origine et qu'il considérait l'Islam comme étant une religion impérialiste :

“In a post-modern country, it is important to ensure a vivid distinction between religious and politics, personal beliefs should not interfere with the administration of the state nor appear to be interfering with those decisions represented by such as professions as Lawyers, police officers, judges etc. . . even if any individual religious could ensure to practise those professions regarding the strict application of the law and common sens, it is no certitude that those people practising those professions wont let their [beliefs] interfere.” Étudiant, Droit, Université de Montréal.

Les craintes en ce qui concerne les perspectives d'emploi

On note que 44.4% des répondants (279) considèrent que la Loi 21 contribue à réduire leurs perspectives d'emploi.¹¹ 70.6% des répondants portant un signe religieux (125) croient que leurs perspectives d'emploi seront réduites ou limitées à cause de la loi:

«Je poursuis présentement mes études pour une maîtrise en Leadership d'établissement scolaire et je ne pourrai pas devenir directrice d'école à cause de mon voile. De plus, les chargées de cours de l'Université de Montréal nous font savoir à la fin des cours, par des commentaires, que nous ne sommes pas à notre place.» Étudiante portant le hijab, Maîtrise, Université de Montréal.

«Malheureusement, la loi me limite dans le secteur public. Je travaille dans le secteur privé et dans une école musulmans plus précisément.» Diplômée récente portant le hijab, Éducation, Université de Montréal.

“Of course. I'm basically banned from teaching because of something I wear, which I will never comprise for the sake of a job.” Étudiante portant le hijab, Éducation, Université McGill.

Une personne commente sur le fait qu'elle peut être avantagée du fait de la diminution de la compétition suite au départ de certaines personnes que la loi affecte directement:

“Unfortunately as others are marginalized I may fall outside of the group, which would mean that there may actually be more job prospects than there would be. However, that does not mean that I agree with the bill or think the privilege it would give me is fair.” Étudiante, Éducation, Université McGill.

Trois personnes commentent sur le fait que la loi renforce les stéréotypes qui affectent les perspectives d'emploi et cela même si elles-mêmes ne portent pas un signe religieux:

«Ayant un nom de famille à consonance arabe, je pense déjà que certains opportunités de travail pourraient m'être refusées. Je pense que la loi 21 enflamme les stéréotypes associées aux femmes arabes ou musulmanes (bien que les deux ne soient pas toujours reliés, plusieurs personnes ont une forte tendance à les associer). Je ne peux pas être sûre que la loi 21 aura un impact direct sur ma future carrière, mais elle créera un environnement de travail moins propice à la diversité, ce qui pourrait finir par me porter préjudice.» Étudiante, Droit, Université de Montréal.

“I'm north african with tanned skin tone, I'm irreligious and I'm afraid that Bill 21 would be amalgamed with ethnicity or”race.” Étudiant, Droit, Université de Montréal.

“Although my field is not affected by this bill, I still feel that it affects all religious minorities. As a woman who wears the hijab, I feel like this bill has somehow made many people feel more comfortable to discriminate and harass people with religious symbols, especially muslim women. For instance, I have had some job interviews where I could immediately tell that the person lost interest in my application as soon as they saw me with my headscarf. In addition, there is no valid explanation to explain the existence of this bill. It is just an excuse to justify discrimination and create more division in the province.” Étudiante portant le hijab, Ingénierie, Université Concordia.

D'autres répondants commentent sur le fait que leurs perspectives d'emploi ne seront pas réduites parce qu'ils sont blancs et qu'ils peuvent cacher leur signe religieux s'ils en portent un:

“I am a privileged white citizen, and my necklace represents the catholic religion, one that is not oppressed.” Étudiante portant un collier avec une croix, Éducation, Université Bishop's.

“My chain is very dainty and can be hidden or removed and its not a problem for me.” Étudiante portant une chaîne avec une croix, Droit, Université d'Ottawa.

«homme blanc athéiste, alors ça me semble que non :(.» Étudiant, Droit, Université de Montréal.

¹¹La question précise posée était: Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou pas du tout d'accord que la loi 21 réduira vos perspectives d'emploi au Québec? (Veuillez commenter si vous souhaitez fournir des spécifications supplémentaires).

Des projets de carrière perturbés

On observe que 11.8% des répondants (74) rapportent qu'ils sont susceptibles de modifier leurs projets de carrière suite à l'adoption de la Loi 21.¹² Ce fait est plus répandu parmi ceux qui portent des signes religieux: 26% de tous les répondants (46) portant un signe religieux rapportent être susceptibles de changer leurs projets de carrière suite à l'adoption de la Loi 21; 31 des 74 répondants qui se disent être susceptibles de changer leurs projets de carrière suite à l'adoption de la Loi 21 (41.9%) rapportent porter un hijab, trois (3) projettent de porter le hijab ou le voile dans un avenir rapproché; trois (3) autres encore disent porter une croix et une (1) personne dit porter un signe religieux juif.

L'enquête a aussi montré que certains étudiants qui disent avoir voulu entreprendre une carrière en droit ou en éducation ont changé leurs projets de carrière à la suite de l'adoption de la loi:

«Au lieu d'aller en droit, je vais essayer de rentrer en psychologie. Je voulais être enseignante de droit au niveau universitaire.» Étudiante portant le hijab, cours associés au Droit, CEGEP St-Laurent.

“I was going into teaching, now I'm pursuing a master's degree in audiology.” Étudiante portant le hijab, Linguistique, Université de Montréal.

“I wanted to go into law school but I also want to eventually wear the hijab and so I chose health science.” Étudiante portant un collier comme symbole religieux, Sciences de la santé, Collège Jean-de-Brébeuf.

“I chose to stop teaching in Québec elementary schools for a variety of reasons. A big part of that is the toxic culture that I found to exist in many of these schools. There are lots of factors at play, but Law 21 is just an example of the ways the government contributes to this toxic environment. Even though I do not wear a religious symbol, I did not want to participate in a system that denied that right to others, particularly people who may already be discriminated against for other reason (being a woman, being an immigrant).” Étudiante diplômée, Université Concordia.

“Though I am not personally impacted by Bill 21, the way that the government is treating my colleagues is appalling and was a big contributing factor to why I reconsidered my career path. If I do ever teach, it will not be in Québec.” Étudiante, Éducation, Université McGill.

“I was planning to complete my education in law school or teaching in the University but I changed my plan b/c [because] I have no future in Québec in these fields. Also, I cannot be selfish to let my husband quit his job for me to move to other provinces. On the other hand, all of my 3 kids are Québec born and more comfortable in having education in French language. So, leaving Québec is not a good option for us. Also, we have a sense of belonging to Québec I lived most of my life in Montréal and my husband was raised in Montréal so it is hard to leave a city we love and we lived most of our lives in.” Étudiante portant le hijab, Droit et société, Université Concordia.

Comme ce dernier commentaire le suggère, la dynamique familiale et communautaire est aussi un élément à considérer pour un certain nombre de personnes car elle est aussi affectée par la loi.

39.9% des répondants (251) disent connaître des collègues qui ont déjà ou sont sur le point de changer leurs projets de carrière à la suite de l'adoption de la Loi 21. Le nombre de répondants dans cette situation s'élève à 56.5% des 177 répondants (100) parmi ceux qui eux-mêmes portent un signe religieux.

«Plusieurs voilées que je connais n'ont pas poursuivi ce qu'elles aiment réellement faire et maintenant elles sont dans des programmes où elles ne sont pas satisfaites à cause de cette loi.» Étudiante, Affaires, CEGEP Ahuntsic.

“A lot of my friends wanted to become teachers but saw that its not realistic.” Étudiante portant le hijab, Psychologie, Université de Montréal.

¹²La question précise posée était: Avez-vous modifié ou prévoyez-vous modifier votre cheminement de carrière à la suite de l'adoption du Projet de loi 21? (Veuillez commenter si vous souhaitez fournir des spécifications supplémentaires).

“Several of my classmates from law school are being forced to change their career plans - as this law places restrictions on the kind of work they can do, solely because of the religious symbols that they wear as part of their personal expressions of faith.” Étudiante, Droit, Université McGill.

«Quelques amies qui portent le voile, dont certaines iront dans le système privé et d'autres en Ontario.» Étudiant, Droit, UQAM.

L'aggravation des perceptions négatives du Québec

On note que 12.4% des répondants (78) rapportent avoir une meilleure perception du Québec depuis l'adoption de la Loi 21.¹³ 70.3% (442) disent que l'adoption de la loi a empiré leur perception du Québec alors que 13.5% des répondants (85) affirment que la loi n'a en rien changé leur perception du Québec. Il est important de souligner que, dans leurs commentaires écrits, quelques-uns des répondants, pour qui la loi n'a pas changé leur perception du Québec, déclarent avoir eu déjà une perception négative du Québec, même avant l'adoption de la loi.

La proportion des personnes portant un signe religieux, dont la perception du Québec s'est améliorée, était de 14.1%, soit 25 répondants sur les 177 personnes. En même temps, le pourcentage des répondants déclarant porter des signes religieux et ayant une perception négative du Québec est plus élevé, soit 74.1% (131) quand on compare ce pourcentage avec la moyenne du groupe qui se situe à 70.3% (442). Malgré ces petites différences, il est possible que les personnes portant un signe religieux soient davantage susceptibles d'avoir des opinions plus marquées d'un côté comme de l'autre. Parmi ceux portant des signes religieux, plus de femmes que d'hommes ont exprimé des vues négatives du Québec et cela de façon très affirmée.

On note que 22.3% des répondants (140) ont écrit des commentaires au sujet du changement de leur perception ou de leur perception inchangée du Québec. La vaste majorité des commentaires exprimait une vision négative, donc une perception empirée, bien que quatre (4) commentaires apportaient leur soutien à la loi dans cette section. Tous les trente (30) commentaires de femmes qui portent le hijab, dont certains membres de la famille le portent aussi ou elles-mêmes planifient de le porter sous peu, étaient négatifs. Les thèmes qui revenaient fréquemment dans les commentaires exprimaient de la colère, de la détresse et un sentiment de trahison.

Un certain nombre de commentaires exprimait une volonté de mieux comprendre les origines de la loi. Certains commentaires relevaient les divisions qui existent entre Montréal et les régions ou encore évoquaient l'impact de la religion dans l'histoire du Québec.

Bien que l'échantillonnage de notre enquête n'est pas suffisamment grand pour aller au-delà de la suggestion et cela associé au fait que l'on peut raisonnablement supposer que les étudiants et les diplômés opposés à la Loi 21 soient plus enclins à remplir le questionnaire que ceux qui la soutiennent, il reste que le nombre et la nature des commentaires négatifs dans l'ensemble des commentaires (pas seulement des femmes portant le hijab) soulèvent la possibilité que la Loi 21 vienne remettre en question la perception que les Québécois ont d'eux-mêmes.

Voici quelques exemples de commentaires qui expriment des perceptions du Québec empirées par la loi:

“I do not feel very welcome, I am often discriminated against. I thought most people were open, but ever since the decision for the law, I have been feeling less and less at home. Most people hold a strong prejudice against people of my ethnicity and or religion.” Étudiante, Droit, Université de Montréal.

“It did [change], because when you look at this matter from a hijabi's point of view or even any other religious minority affected by this law, you start to feel like you don't belong and that you're different.” Étudiante portant le hijab, cours préparatoire au Droit, Collège Ahuntsic.

“I despise Québec now. A province which has absolutely no respect for me or my people to the point that they'd like to take my livelihood away deserves no love. Especially after I was born

¹³La question précise posée était: Votre perception du Québec a-t-elle changé suite à l'adoption du Projet de loi 21 ou est-elle restée inchangée? (Veuillez commenter si vous souhaitez fournir des spécifications supplémentaires).

and raised here and gave all my love to it, it hurts to feel this way.” Étudiante de 22 ans portant le hijab, Éducation, Université McGill.

«Moi qui pensait qu’il s’agissait d’une province de paix et de liberté, je viens de voir que ce n’est pas pour tous.» Étudiante portant le hijab, Droit, CEGEP St. Laurent.

“La loi 21 me rend très peu fière d’être Québécoise.” Étudiante, Droit, Université McGill.

“My understanding of Québec and its laws has been complex over the years, never quite regarding it in a shiny light, but this is certainly a dark, dark spot.” Étudiante, Maîtrise en Education, Université McGill.

“we’re racist af.” Étudiante, Droit, Université de Montréal.

“Québec is a fundamentally racist, xenophobic, and discriminatory province that has no appreciation for the right to religious freedom. In my eyes, Québec is no better than the USA - and in fact, may be worse.” Étudiante, Droit, Université McGill.

Il semble juste de supposer que le 12.4% des répondants qui rapportent que la Loi 21 a affecté positivement leur perception du Québec soutiennent la loi, bien que cela n’était ni clairement ni nécessairement exprimé dans leurs commentaires. Parmi les quatre (4) commentaires qui révèlent un soutien à la loi dans cette section, trois (3) exprimaient clairement leur perception positive de l’adoption de la loi par le gouvernement du Québec:

“Coming from a conservative religious state in the US, Law 21 is a wonderful step towards women’s liberation and freedom. I wish my state would pass a similar bill.” Étudiante de 32 ans au doctorat, Éducation, Université McGill.

“Secularism good. I want as little religion in the state as possible.” Étudiant, Droit, Collège Marianopolis.

“Bill 21 is justified in order to respect the citizens’ right to a neutral service from the State.” Étudiant de 20 ans, Droit, Université Laval.

Les commentaires suivants font état de dynamiques sous-jacentes:

“Since the Quiet Rev., Québec has shown to be very anti-religion so this is nothing new. As Qc society became more secular, this is a reaction to a perceived or true increase in religiosity from immigrants. So I am not surprised this is happening in Québec and not elsewhere in Canada. In terms of religion, Québec is by far the most secular province (eg. rates of unmarried people living together compared to other CAD provinces).” Étudiante, Éducation, Université Concordia.

«Une majorité des Québécois est en faveur de ce projet de loi, en particulier à l’extérieur de Montréal. Je pense que ma vision du Québec qui se limite à mon entourage à Montréal est une version biaisée de ce qu’est le Québec. Je ne peux pas pour autant dire que ma vision a changé négativement, car je suis encore jeune et je n’ai jamais réellement exploré le Québec. Je n’ai pas l’impression de le connaître réellement, j’ai trop l’habitude de vivre dans ma bulle à Montréal. L’adoption de ce projet de loi m’a seulement fait réaliser à quel point Montréal est différent du reste de la province.» Étudiante, Droit, Université de Montréal.

«Ma perception du Québec en tant que tel n’a pas vraiment changé; c’est plutôt ma perception des problèmes sociaux au Québec qui a été affectée. Je préfères faire une distinction entre le Québec comme province multiculturelle à laquelle je m’identifie (même si je suis d’une minorité visible) et le Québec de la CAQ qui se base sur les peurs de leur base électorale pour adopter une loi profondément discriminatoire. La loi 21 a un support majoritaire, mais pas du tout unanime. Je dirais que ce qui a changé dans ma perception est le fait qu’il y a une problématique à ce que les gens soient autant à l’aise avec une loi si discriminatoire et qu’avoir un gouvernement qui ne reconnaît même pas cette situation (et le racisme systémique) ne représente pas le Québec comme je le connais.» Étudiante, Droit, Université de Montréal.

Au moins une (1) répondante a relié ses perceptions négatives du Québec avec celles qu’elle avait du Canada:

“Québec is part of the country of Canada that so states that we are a multicultural country. However, seeing the treatment of Indigenous peoples, and now the Law 21, I do not believe that the country of Canada nor Québec are accepting of any culture outside of our colonizers European roots.” Étudiante portant une croix chrétienne, Éducation, Université McGill.

Des impressions positives de la Loi 21

Bien que la vaste majorité des personnes qui ont laissé des commentaires à la fin de certaines questions ou à la fin du questionnaire étaient critiques ou partagées sur la question de la Loi 21, certaines ont offert des commentaires faisant état de leur soutien à la loi. Les raisons invoquées reconnaissent à la loi le mérite de se distancer des régimes d’oppression qui imposent le port de signes religieux, ou pour marquer leur opposition à la nature patriarcale de la religion.

En plus des commentaires positifs cités ci-dessus, on note qu’un étudiant en droit à McGill (niveau du baccalauréat) a mentionné qu’il pourrait peut-être porter un signe religieux mais qu’il choisit de ne pas le faire à cause de son désir d’affirmer son statut “laïc.” Il écrit:

“My family escaped a toxic restricting country that forced the hijab. We are free here, we should not have any religious symbols in Québec public service.” Étudiant, Droit, Université McGill.

Voici un autre commentaire de même nature:

“I have great hopes that Bill 21 (law 21) will encourage from all faiths to embrace secular civic life here in the province. For women from a conservative religious background, Bill 21 is a great example of the kind of legislation that we should be promoting to liberate women from patriarchal and sexist religious ideologies and banning their representation on our public workers is a great step. Hopefully we will see a new era in which students are able to attend school without being subjected to symbols of patriarchal religious oppression on their teachers.” Étudiante, Éducation, Université McGill.

Des perceptions contestées : la signification du “signe religieux” dans la Loi 21

L’enquête a mis en lumière la diversité de vues sur ce que représente un “signe religieux”, sur ce que cela signifiait d’en porter un et même remettait en question la pertinence du terme “signe religieux.” Si la loi présuppose la stabilité de la signification dans le temps et pour tous concernant les signes religieux, notre enquête suggère que cela n’est pas toujours le cas. De ce fait, il est difficile de savoir ce que cela implique exactement pour diverses personnes de retirer leur signe religieux. Ainsi, par exemple, un signe religieux est-il un symbole d’identité?

“my tattoos are representative of my faith.” Étudiante, Éducation, Université Bishop’s.

“I have a rosary tattooed on my wrist.” Étudiante, Éducation, Université Bishop’s.

“I decided to grow and keep a beard because it’s a religious obligation for men, just like the hijab for the women.” Étudiant, Éducation, CEGEP St-Laurent.

«Je porte la voile, mais je le considère comme un vêtement, pas un symbole.» Étudiante, Éducation, UQAM.

I wear my Hebrew name and a Hamsa. I consider this to be a representation of my Jewish identity but I don’t think that employers would necessarily know what it is.” Étudiante, Droit, Université Concordia.

“Hijab isn’t a religious symbol.” Étudiante, Éducation, Collège Bois-de-Boulogne.

“I believe in my religion but the visible symbols are only for ardent traditionalists. There is a difference of opinion among minority groups!” .] Étudiant, Droit, Université McGill.

"I wear a star of david necklace but I am not a religious person. I consider this law as an attack to my identity

“I either wear a cross or a Jewish symbol [...] we should be free to express ourselves through religion, fashion, art, etc.” Étudiante, Éducation, Université Concordia.

“I sometimes wear a christian cross for pure esthetism, I like how it looks but have nothing to do with my internal beliefs.” Étudiant, Droit, Université de Montréal.

«D’après-moi la laïcité veut dire la neutralité étatique envers les religions et non pas l’absence des religions. De plus, le droit de porter un signe religieux sur son corps est fondamental dans une société libre et démocratique. Or, les droits et libertés doivent se balancer. Il y a une certaine conséquence à ouvrir la possibilité de porter des signes personnels dans les positions d’autorités. Quelle est la différence intrinsèque entre un signe religieux et un signe politique pour un individu croyant que rien n’est sacré? J’imagine que c’est la croyance sincère que le signe religieux est justement sacré, alors c’est un désaccord fondamental quant à la nature du signe porté. Je trouve ça difficile à reconcilier, mais c’est sûr que les interdictions dans la loi 21 sont contre-productif et porte atteinte au respect des autres. C’est mon take personnel.» Étudiant, Droit, Université de Montréal.

“When it comes to the legal system, every religion has its own separate way to judge. However, in a secular state, the irreligiosity of procedure should be reflected as much as possible. For example, a woman Qadi (judge in a sharia court, the legal system of Islam) is required to wear a hijab because that court is explicitly Islamic. In a secular court, having a judge with a hijab, kippah, turban, etc is the equivalent of putting one’s religion above the law of the land. In fact, many religious communities do not even recognize the law of the land because it does not conform with their religious law (hassidique Jews for example). Finally, you can’t have your cake and eat it too: if it’s not a big deal that jurists wear religious symbols, then we might as well get rid of all decorum and uniforms (judges and lawyers can now show up to court in tank tops, sweatpants and flip flops). The arguments against Law 21 are gaslighting of the highest order.” Étudiant, Droit, Collège Marianopolis.

“[Law 21] allows haphazard discrimination:”symbol" can be anything (are black dreadlocks a symbol? is a long beard?).” Étudiant, Éducation (Maîtrise), Université McGill.

Le hijab en contexte

Plusieurs personnes ont écrit qu’elles ne portaient pas le hijab au moment où elles ont répondu au questionnaire, mais qu’elles espéraient ou pensaient le faire plus tard. Cela constituait donc une raison suffisante pour elles de chercher un travail ailleurs qu’au Québec. Pour certaines, la loi était donc perçue comme un obstacle à la liberté des choix personnels qui était jusqu’à là possible pour elles.

Un certain nombre de répondantes, qui ne portaient pas elles-mêmes le hijab, ont mentionné que des membres de leur famille ou des amies le portaient, les amenant à se faire une image négative du Québec à la suite de l’adoption de la loi et à se questionner sur la pertinence de faire du Québec leur lieu de résidence à long terme. Deux (2) personnes, qui ne portaient pas elles-mêmes de signes religieux, ont spécifiquement indiqué avoir immigré de régions du monde où le hijab était porté ou imposé; l’une a exprimé son soulagement d’avoir pu laisser derrière elle l’hégémonie de la religion alors que l’autre a exprimé sa solidarité avec celles qui le portent. Des personnes, qui ne portent pas de signes religieux visibles et qui ont émis des commentaires au sujet de personnes portant le hijab, se considèrent tout de même liées étroitement avec les familles et les communautés dans laquelle le port de signes religieux est une pratique courante. La Loi 21 affecte donc les personnes au-delà du groupe immédiat de celles qui elles-mêmes portent des signes religieux visibles.

Cette constatation contraste avec l’hypothèse selon laquelle le fait de retirer le hijab est un choix individuel du type tout ou rien. Au cœur même des débats se trouvent des vues contrastantes sur la signification du port du hijab.

“i just find it sad and frustrating that just bcz im a psychoeducator i can work in schools but my sister that also wears the hijab but is a teacher cant work. it makes no sense, sometimes i feel like we are going back in time of WW2 having laws to be against a certain belief, a sign or just the difference.” Étudiante diplômée portant le hijab, Psycho-éducation, Université de Montréal.

“Although I study in the field of education, the law does not impact me because I chose not to wear any religious symbols. I know this is anecdotal but I thought I should mention it nonetheless - my friend’s sister is in her 3rd year of her BA in education from UdeM. She was planning on starting to work as a teacher in highschool math after graduating but she wears the hijab. Bill21 impacts her career choices a lot!” Étudiante, Éducation (Maîtrise), Université Concordia.

“We wanted to go to Halifax because of this law. My mother who wears hijab is a teacher.” Étudiante portant le hijab, Sciences de la santé, Collège Maisonneuve.

«J’ai plusieurs amies qui ont choisi un domaine autre que l’enseignement en raison de la loi 21 et qui sont, jusqu’à présent, en train de changer de domaines chaque an car elles ne savent plus quoi choisir.» Étudiante portant le hijab, Éducation, Université de Montréal.

“Mom wears hijab, don’t feel comfortable moving family here.” Étudiant, Droit, Université McGill.

3. Les conclusions

Les résultats de l'enquête font état d'expériences marquées et amplifiées de discrimination vécues par les étudiants et étudiantes portant des signes religieux, en particulier depuis l'adoption de la Loi 21 en juin 2019. La discrimination entraîne des perspectives réduites en matière d'emploi. Des répondants ont indiqué que la loi avait donné lieu à des incidents d'hostilité et de harcèlement sur la rue, dans la classe ou dans leur lieu de travail. Plusieurs répondants ne portant pas de signes religieux ont exprimé des inquiétudes en rapport avec la loi à cause de son impact sur leurs camarades de classe, sur leurs amis et sur les membres de leurs familles.

L'enquête suggère qu'un certain nombre de personnes éduquées au Québec planifient de quitter le Québec afin de pratiquer leur métier en éducation ou en droit ailleurs qu'au Québec, même dans le cas d'étudiants ne portant de signes religieux. De plus, des étudiants qui portent un signe religieux ont indiqué de ne pas entreprendre une carrière en éducation à cause de l'adoption de la Loi 21. Cependant, un plus grand nombre de répondants envisagent de quitter le Québec comparé à ceux qui pensent changer de carrière et rester au Québec. Ce fait suggère qu'il faut tenir compte de la mobilité des personnes comme facteur dans les débats au sujet de la Loi 21. D'autres recherches doivent être entreprises pour déterminer l'impact de la loi sur les cohortes d'enseignants et d'avocats à venir et sur les pertes potentielles de nouvelles recrues dans ces domaines.

Si nous considérons les étudiants comme formant un groupe constitué principalement de jeunes personnes, nos résultats suggèrent que les jeunes ne semblent pas, de façon générale, approuver l'adoption de la Loi 21, particulièrement dans la région de Montréal. Ce fait soulève la question d'un possible fossé intergénérationnel concernant les attitudes vis-à-vis de la Loi 21 et justifie la tenue d'autres recherches sur la question. Les résultats de notre enquête suggérant cette différence intergénérationnelle sont confirmés par une enquête récente qui suggère que 73.9% des Québécois âgés de 65 à 74 ans soutiennent l'interdiction du port de signes religieux pour les enseignants contrairement à seulement 27.8% des Québécois âgés de 18 à 24 ans.¹⁴

Il existe aussi une division parmi ceux qui sont le plus affectés par la loi en droit et en éducation. Les étudiants qui ont répondu à notre questionnaire semblent faire preuve de scepticisme au sujet des intentions et des impacts de la loi, malgré l'existence de débats en vue de comprendre la loi qui émergent aussi à travers les réponses, incluant de la part de ceux qui soutiennent la loi. La loi n'inspire pas le consensus et, au contraire, elle divise et ne règle aucunement le débat sur la laïcité de l'État au Québec. De plus, nos données suggèrent que la loi a empiré les perceptions du Québec parmi les jeunes Québécois eux-mêmes, incluant ceux qui ne sont pas issus de minorités ethniques ou religieuses.

Il nous semble donc opportun que la recherche se poursuive car l'inconfort des étudiants (incluant la désillusion évoquée par certains répondants anglophones et francophones au sujet du climat qui règne dans le domaine de l'éducation au Québec) est un enjeu important qui comporte des implications d'éthique professionnelle. Après tout, les étudiants et les jeunes en général sont ceux qui constituent les prochaines générations de nouveaux enseignants et avocats, qui commenceront leurs carrières dans de nouvelles circonstances et qui planteront de nouveaux règlements. Quelles seraient les conséquences d'une opposition face à la Loi 21 de la part de ces jeunes enseignants et avocats et de leurs perceptions amoindries du Québec?

Il est important de noter que la question du port d'un signe religieux à partir de la perspective des partisans de la loi est perçue comme un acte relativement transparent. En effet, le fait de porter un signe religieux est souvent présenté comme un choix individuel que l'on peut laisser tomber selon son désir personnel. Nos données font preuve de l'importance de tenir compte de la perspective communautaire selon laquelle les lois contre le jilbab sont perçues comme une attaque directe contre la communauté musulmane dans son ensemble. Ainsi, par exemple, même pour celles qui ne portent pas le hijab ou pour les non musulmans, c'est ainsi que la loi est parfois perçue. En même temps, le soutien apporté à la loi s'exprime aussi avec une attention aux impacts de la loi sur la communauté. Certains des répondants affirment faire partie de réseaux rassemblant des collègues, des membres de leur famille ou de leur communauté, des camarades de classe, qui comprennent à la fois des gens qui portent des signes religieux et d'autres qui n'en portent pas. Certaines décisions en rapport avec le fait d'envisager quitter le Québec sont prises sur la base du port de signes religieux par des membres de la famille, des camarades de classe ou des amis, et non des répondants eux-mêmes, tout

¹⁴Source: <https://www.cbc.ca/news/canada/Montréal/bill-21-support-poll-1.6316859>

simplement en signe de solidarité. En somme, la loi n'est pas qu'une affaire de choix personnel mais elle est bel et bien une question de relations que les individus entretiennent avec leur communauté.

Nous croyons qu'il serait utile d'examiner l'impact de la Loi 21 sur les enfants, en particulier les enfants appartenant à des minorités religieuses qui eux-mêmes portent des signes religieux ou qui ont des membres de leurs familles qui en portent. Comment ces enfants se perçoivent-ils en relation avec leur communauté ? Quelles ont été leurs expériences en classe ou sur la rue depuis l'adoption de la Loi 21 ?

L'enquête suggère aussi que les recherches futures devraient porter sur la question de ce qui constitue un signe religieux et de sa signification pour différents groupes de personnes. Ce que les répondants considèrent comme un signe religieux et ce que cela signifie d'en porter un sont des aspects beaucoup plus variables que ce que les discussions et les débats sur la loi impliquent jusqu'à présent. Certains perçoivent les signes religieux comme une affirmation de leur identité et considèrent la loi comme une attaque contre leur identité personnelle plutôt qu'une affirmation de la laïcité de l'État. Il est erroné de supposer qu'il existe un seul système de signification stable au sujet des signes religieux.

Pour conclure, la majorité des répondants du questionnaire, qui se sont identifiés dans leurs commentaires comme appartenant à une minorité religieuse, étaient opposés à la loi et éprouvaient le sentiment que leur communauté était directement ciblée par la loi. Ce sentiment, exprimé à travers les commentaires, était particulièrement fort parmi ceux qui se sont identifiés comme étant musulmans, arabes ou nord-africains.¹⁵ Ce fait mérite que la recherche se poursuive avec une attention particulière au sujet des débats qui ont lieu dans et entre les communautés.

¹⁵Nous recommandons fortement que les recherches futures sur l'impact de la loi 21 incluent une attention particulière sur chacune des communautés les plus clairement touchées, y compris les communautés sikhs, musulmanes, juives et autochtones, afin de mieux comprendre la diversité de l'impact de la loi.

ANNEXE A: Distribution des réponses

Tableau 1: Distribution des réponses selon les institutions en général

École	Répondants
Université McGill	190
Université de Montréal	100
Université Concordia	85
Collège Dawson	42
UQAM	40
Université de Sherbrooke	26
Université Bishop's	24
Université Laval	24
Collège Ahuntsic	20
Collège de Maisonneuve	13
Collège Marianopolis	11
Collège John Abbott McGill	6
CÉGEP Marie-Victorin	5
Université du Québec	5
CÉGEP de Saint-Laurent	4
Collège de Bois-de-Boulogne	4
Collège Vanier	4
HEC Montréal	4
Collège Jean-de-Brébeuf	3
Champlain Regional College	2
Collège André-Grasset	2
Polytechnique Montréal	2
Université du Québec à Trois-Rivières	2
CÉGEP du Vieux Montréal	1
CÉGEP Garneau	1
Coaching Québec	1
Collège Champlain-Lennoxville	1
Collège de Rosemont	1
Collège Édouard-Montpetit	1
Collège Montmorency	1
ISI Montréal	1
Université d'Ottawa	1
Université de Dalhousie	1
Université du Québec en Outaouais	1
Total	629

Tableau 2: Distribution des réponses selon les institutions anglophones

École	Répondants
Université McGill (Excluant Droit)	137
Université Concordia	85
Collège Dawson	42
Université Bishop's	24
Collège Marianopolis	11
Collège John Abbott McGill	6
Collège Vanier	4
Champlain Regional College	2
Collège Champlain-Lennoxville	1
Université de Dalhousie	1
Total	313

Tableau 3: Distribution des réponses selon les institutions francophones

École	Répondants
Université McGill	190
Université de Montréal	100
UQAM	40
Université de Sherbrooke	26
Université Laval	24
Collège Ahuntsic	20
Collège de Maisonneuve	13
CÉGEP Marie-Victorin	5
Université du Québec	5
CÉGEP de Saint-Laurent	4
Collège de Bois-de-Boulogne	4
HEC Montréal	4
Collège Jean-de-Brébeuf	3
Collège André-Grasset	2
Polytechnique Montréal	2
Université du Québec à Trois-Rivières	2
CÉGEP du Vieux Montréal	1
CÉGEP Garneau	1
Coaching Québec	1
Collège de Rosemont	1
Collège Édouard-Montpetit	1
Collège Montmorency	1
ISI Montréal	1
Université d'Ottawa	1
Université du Québec en Outaouais	1
Total	453

Tableau 4: Distribution des réponses selon les institutions bilingues

École	Répondants
Université McGill (Droit)	53
Université d'Ottawa (Droit)	1
Total	54

Tableau 5: Distribution des réponses selon le programme de droit et l'institution

École	Répondants
Université de Montréal	74
Université McGill	53
Collège Dawson	37
UQAM	21
Université de Sherbrooke	10
Université Laval	7
Collège Marianopolis	5
Université Concordia	5
Université du Québec	4
Collège de Maisonneuve	3
Collège Ahuntsic	2
CÉGEP de Saint-Laurent	1
Collège André-Grasset	1
Collège de Rosemont	1
Collège Jean-de-Brébeuf	1
Université d'Ottawa	1
Université de Dalhousie	1
Total	227

Tableau 6: Distribution des réponses selon le programme en éducation et l'institution

École	Répondants
Université McGill	126
Université Concordia	63
Université Bishop's	23
UQAM	16
Université de Sherbrooke	14
Université Laval	13
Université de Montréal	12
Collège Ahuntsic	7
Collège de Maisonneuve	6
Collège John Abbott McGill	5
Collège Marianopolis	4
Collège de Bois-de-Boulogne	3
CÉGEP de Saint-Laurent	2
Collège Vanier	2
CÉGEP Marie-Victorin	1
Champlain Regional College	1
Collège André-Grasset	1
Collège Champlain-Lennoxville	1
Collège Dawson	1
Collège Jean-de-Brébeuf	1
HEC Montréal	1
Université du Québec	1
Université du Québec à Trois-Rivières	1
Total	305

ANNEXE B: Commentaires en français et en anglais

Discrimination / La discrimination

“Some look at me as if I am an alien/ some called me terrorist/ some gave themselves the right to yell at me!” Female student, Law and Society, Concordia University.

[Certains me regardent comme si j'étais un extraterrestre / certains me disent que je suis une terroriste / certains se permettent de me crier après!] Étudiante, Droit et société, Université Concordia.

“Verbal insults in the metro and in malls.” Female student, Education, McGill University, wears a hijab”

[On m'adresse des insultes verbales dans le métro et les centres commerciaux.] Étudiante portant le hijab, Éducation, Université McGill.

«Ça m'arrivait occasionnellement avant. Maintenant ça arrive pratiquement à chaque fois que je sors.» Étudiante portant le hijab, Droit, Université de Montréal.

[It used to happen to me occasionally. Now it happens almost every time I go out.] Female student who wears a hijab, Law, Université de Montréal.

“Anti-semitism is nothing new but this has legitimized it.” Male student, Education (MA), Concordia University, wearing magen David necklace, mezuot pendant, kippot, tzitzit and payos.

[L'anti-sémitisme n'est pas nouveau mais cela (Loi 21) l'a légitimisé.] Étudiant portant le collier de David, le pendatif mezuot, kippot, tzitzit et payos, Éducation (Maîtrise) Université Concordia.

“I did a teacher practicum and watched students and the teacher ridicule a Muslim girl for wearing a hijab. The teacher said with Bill 21, you can't dress like that. The girl was mortified and silent and just 11 years old.” Gender non-conforming student, Education, McGill University.

[J'ai fait un stage d'observation en enseignement et j'ai vu l'enseignant ridiculiser une jeune fille musulmane qui portait le hijab. L'enseignant lui a dit qu'avec le Projet de loi 21, elle ne pouvait pas s'habiller ainsi. La jeune fille se sentait humiliée et elle n'avait que 11 ans.] Personne de genre non-conforme, Éducation, Université McGill.

“People have pointed out to me that wearing the hijab is ‘illegal.’” Female student, Education (MA), McGill University.

[Des personnes m'ont fait savoir que de porter le hijab est “illégal”] Étudiante, Éducation (Maîtrise), Université McGill.

«On me regarde croche dès que je parle en Arabe dans un espace public. On m'a déjà insulté de tous genres de noms et ‘retourne dans ton pays’ pour avoir parlé au téléphone en arabe dans l'autobus. Je ne me sens plus en sécurité au Québec. Et je ne suis pas voilée. J'imagine même pas ce que les femmes voilées subissent..» Étudiante portant une croix arménienne, Droit, Université de Montréal.

[I am stared at as soon as I speak in Arabic in a public space. I have been insulted and called all kinds of names and told to ‘go back to your country’ for speaking in Arabic on the phone on the bus. I no longer feel safe in Québec. And I'm not veiled. I can't even imagine what veiled women go through.] Female student wearing an Armenian Cross, Law, Université de Montréal.

«Yes ... some people would stop and say “This Québec, take this towel off your head

or go back to where you belong.” Female student, Psychology, Concordia University, wears a hijab.

[Oui ... certaines personnes s'arrêtent pour me dire qu'on est au Québec, de m'enlever la serviette sur la tête ou de repartir d'où je viens.] Étudiante portant le hijab, Psychologie, Université Concordia.

“I am a middle-eastern man. Although I am not Muslim, I feel as though people now feel they have a license to be more openly discriminatory towards people who look like me.” Male student, Law, McGill University.

[Je suis un homme du Moyen-Orient. Même si je ne suis pas musulman, il me semble que les personnes se sentent le droit d'être faire subir de la discrimination aux personnes qui me ressemblent.] Étudiant, Droit, Université McGill.

“Insults because im muslim, dirty looks, feeling unsafe.” Female student, Psychology, CÉGEP, wears a hijab.

[Des insultes parce que je suis musulmane, des regards méchants, un sentiment d'insécurité.] Étudiante portant le hijab, Psychologie, CÉGEP.

“Because Im a Man, and im Tall and somewhat muscular so direct (like in my face) not really, but I always get that look from secreatary when I first go to a school to do a remplacement like ‘oh he’s arab.” Male student in Education, CÉGEP St. Laurent

[Parce que je suis un homme, que je suis de grande taille et assez musclé, je ne reçois pas directement des insultes, mais j'ai toujours un regard méfiant de la secrétaire quand je vais dans une école faire un remplacement, du genre “Ohr, c'est un Arabe!”] Étudiant, Éducation, CÉGEP St-Laurent.

“I have been the subject of anti-semitic attacks telling me to go back to my country. I have also seen instances of vandalism and graffiti.” Male student in Law, Université de Montréal. Wears a kippah.

[On m'a adressé des insultes anti-sémitiques, me disant de retourner dans mon pays. Il y a eu aussi des incidents de vandalisme et des graffitis.] Étudiant portant la kippa, Droit, Université de Montréal.

«Travaillant dans le service à la clientèle, j'ai parfois entendu des commentaires dénigrant envers la communauté musulmane suite à l'adoption de ce projet de loi. Je n'ai jamais été touché directement par ces remarques, car je ne ressemble pas à une femme arabe musulmane (si je reprends les termes qu'en employé ces clients). Souvent, des clients m'exprimaient leur ressentie par rapport à l'adoption de ce projet de loi et l'impression qu'ils ont que les musulmans ne veulent pas s'intégrer dans la communauté musulmane, qu'ils sont tous entre eux. Quand je leur apprenais que j'étais moi même musulmane, il y avait juste un moment de malaise, des excuses maladroites pour essayer de se justifier.» Étudiante, Droit, Université de Montréal.

[Working in customer service, I have sometimes heard comments denigrating the Muslim community following the adoption of this Bill. I have never been directly affected by these remarks, as I do not look like an Arab Muslim woman (if I adopt the terms used by these customers). Often, clients would express their feelings regarding the adoption of this Bill and the impressions that they hold that Muslims do not want to integrate into the Muslim community, that they are all among themselves. When I told them that I myself was Muslim, there was just a moment of unease, awkward excuses to try and justify themselves.] Female student, Law, Université de Montréal.

Leaving Québec : / Quitter le Québec : une façon de marquer son désaccord

“Je n’ai même pas eu la chance de commencer ma carrière convenablement. Comment voulez-vous que je modifie mon choix de carrière alors que j’ai investi mon argent et 7 années de ma vie dans un domaine. Je n’ai ni l’argent, ni le temps, et ni la force de reprendre quelconques études. La seule solution que je considère fortement est de changer de province pour pouvoir enseigner et éventuellement travailler dans le domaine de l’administration en éducation.” Étudiante portant le hijab, Éducation (2e cycle), Université McGill.

[I didn’t even get a chance to start my career properly. How do you want me to change my career choice when I have invested my money and seven (7) years of my life in a field. I have neither the money, nor the time, nor the energy to go back to school. The only solution I am strongly considering is to move to another province so I can teach and eventually work in educational administration.] Female student, Graduate degree in Education, McGill University, wears hijab.

«Si je ne suis pas acceptée dans le programme que je souhaite prendre, je n’ai pas besoin de sentier que j’impose ma présence en tant que femme musulmane à autrui. Je ne veux pas être perçue comme un fardeau. Nous voulons exercer l’emploi qui nous intéresse et non, convertir nos collègues ou entourage.» Étudiante portant le hijab, cours associés au Droit, CÉGEP St-Laurent.

[If I am not accepted into the programme I want to take, I don’t need to feel that I am imposing my presence as a Muslim woman on others. I don’t want to be seen as a burden. We want to work in the job that interests us, not to convert our colleagues or entourage.] Female student, taking law oriented courses, CÉGEP St-Laurent, wears hijab.

“I’ve decided to take the Ontario Bar Exam because I will likely go work in Ontario, where I feel more welcomed as a religious minority.” Female student in Law, McGill.

[J’ai décidé d’aller faire mon barreau en Ontario parce que je vais probablement aller travailler en Ontario où je me sens mieux accueillie comme personne faisant partie d’une minorité religieuse.] Étudiante, Droit, Université McGill.

“I don’t plan to change my career path, but am looking at working in another province now. I don’t feel that I can be a teacher here in Québec and have a clean conscience while doing so.” Female student in Education, Bishop’s University.

[Je n’envisage pas de changer mes projets de carrière, mais je cherche un travail dans une autre province maintenant. Je ne crois pas pouvoir être une enseignante ici au Québec et je ne me sens la conscience en paix de le faire.] Étudiante, Éducation, Université Bishops.

«Plusieurs étudiants de mon entourage, qu’ils soient touchés directement ou pas par la loi 21, ne s’identifient pas à ce système et souhaiterait travailler à l’extérieur du Québec.» Étudiante Droit, Université de Montréal,

[Many students around me, whether or not they are directly affected by Bill 21, do not identify with this system and would like to work outside Québec.] Female student, Law, Université de Montréal.

“I know of several colleagues who are now planning to leave Québec to teach, though they were not planning to before this bill passed. In some cases it is because they wear a religious symbol and would be unable to teach in Québec, and in many cases it is students like myself who are not personally impacted but who will refuse to teach in Québec in solidarity.” Female student in Education, McGill.

[Je connais plusieurs collègues qui planifient quitter le Québec pour enseigner, bien que cela ne faisait pas partie de leurs plans avant l’adoption de la Loi 21. Dans certains cas, c’est parce qu’ils

portent un signe religieux et ne pourraient donc pas enseigner au Québec, et, dans d'autres cas comme le mien, ce n'est pas qu'ils n'auraient pas le droit d'enseigner au Québec mais qu'ils refuseraient d'enseigner au Québec par solidarité avec eux.] Étudiante, Éducation, Université McGill.

“I saw this law as part of a larger pattern of discriminatory policies against religious minorities and newcomers in Québec – it made me very uncomfortable to live in such a province where such forms of discrimination are justified by gov't officials. In part, this is why I chose to leave Québec after graduating.” Female graduate student in Law, McGill.

[J'ai perçu cette loi comme faisant partie d'un pattern élargi de politiques discriminatoires contre les minorités religieuses et les nouveaux arrivants au Québec - cela m'a rendue très mal à l'aise de vivre dans une telle province où des formes de discrimination sont justifiées par les représentants du gouvernement. En partie, cela explique pourquoi je choisis de quitter le Québec une fois diplômée.] Étudiante, Droit 2e cycle, Université McGill.

“I do not [wear the hijab] but I was raised in [identifying information removed] which is a religious country surrounded by women who wear the hijab [...] I chose Canada because I believed their laws aligned with my liberal beliefs. Now I am very dissatisfied and rethinking everything.” Female student in Law, Concordia (does not wear hijab) *[Je ne porte pas le hijab mais j'ai grandi à ... (l'information supprimée pour cause d'identification) qui est un pays religieux où les femmes portent le hijab [...]. J'ai choisi le Canada parce que je crois que les lois y sont en concordance avec mes croyances libérales. Maintenant, je suis très déçue et j'en suis à me questionner sur tout.] Étudiante ne portant pas le hijab, Droit, Université Concordia.*

“The Québec government is appalling. This law is sickening. I will never ever work in Québec because of it. I refuse to work in a place where my peers cannot or will be punished for expressing themselves.” Female student in Education, McGill.

[Le gouvernement du Québec est épouvantable. Cette loi me rend malade. Je ne vais jamais travailler au Québec à cause de cette loi. Je refuse de travailler dans un endroit où mes pairs ne peuvent pas s'exprimer librement ou seront punis de le faire.] Étudiante, Éducation, Université McGill.

“I have been feeling less and less welcome in Québec. I have been considering moving out of the province, possibly of the country too.” Female student in Law, Université de Montréal.

[J'ai l'impression d'être de moins en moins la bienvenue au Québec. Je considère quitter la province et possiblement aussi le pays.] Étudiante, Droit, Université de Montréal.

“In a post-modern country, it is important to ensure a vivid distinction between religion and politics, personal beliefs should not interfere with the administration of the state nor appear to be interfering with those decisions represented by such as professions as Lawyers, police officers, judges etc. . . . even if any individual religious could ensure to practise those professions regarding the strict application of the law and common sense, it is no certitude that those people practising those professions won't let their [beliefs] interfere.” Male student in Law, Université de Montréal.

[Dans un pays post-moderne, il est important de séparer nettement la religion et l'État; les croyances religieuses ne devraient pas s'interposer avec l'administration de l'État, ni s'ingérer dans des professions telles que le droit, la police, la justice, etc. . . . même si les convictions religieuses individuelles pourraient permettre la pratique de ces professions tout en respectant une application stricte de la loi et du sens commun; il n'y a pas de certitude absolue que ces gens puissent pratiquer leur profession en toute objectivité.] Étudiant, Droit, Université de Montréal.

Fears / Les craintes en ce qui concerne les perspectives d'emploi

«Je poursuis présentement mes études pour une maîtrise en Leadership d'établissement scolaire et je ne pourrai pas devenir directrice d'école à cause de mon voile. De plus, les chargées de cours de l'Université de Montréal nous font savoir à la fin des cours, par des commentaires, que nous ne sommes pas à notre place.» Étudiante portant le hijab, Maîtrise, Université de Montréal.

*[I am currently studying for a Master's degree in Education Leadership and I will not be able to become a school principal because of my veil. Furthermore, the lecturers at the University of Montréal let us know at the end of the classes, with comments, that we do not belong.] Female student, MA, Université de Montréal, wears a hijab.

“Malheureusement, la loi me limite dans le secteur publique. Je travaille dans le secteur privé et dans une école musulmans plus précisément.” Diplômée récente portant le hijab, Éducation, Université de Montréal,

[Unfortunately, the law limits me in the public sector. I work in the private sector, more precisely in a Muslim school.] Recent graduate from Education, Université de Montréal; wears a hijab

“Of course. I'm basically banned from teaching because of something I wear, which I will never compromise for the sake of a job.” Female student in Education, McGill, wears a hijab.

[Bien sûr. Je suis bannie de l'enseignement parce que je porte quelque chose, que je ne cesserai pas de faire à cause d'un emploi.] Étudiante portant le hijab, Éducation, Université McGill.

“Unfortunately as others are marginalized I may fall outside of the group, which would mean that there may actually be more job prospects than there would be. However, that does not mean that I agree with the bill or think the privilege it would give me is fair.” Female student in Education, McGill.

[Malheureusement, comme d'autres sont marginalisés, et ne faisant pas partie de ce groupe (de marginalisés), cela signifie qu'il y aura plus de possibilités d'emploi pour moi qu'il n'y en aurait eu autrement. Cependant, cela ne veut pas dire que je suis d'accord avec le projet de loi ou que je pense que le fait d'être privilégiée soit juste.] Étudiante, Éducation, Université McGill.

«Ayant un nom de famille à consonance arabe, je pense déjà que certaines opportunités de travail pourraient m'être refusées. Je pense que la loi 21 enflamme les stéréotypes associés aux femmes arabes ou musulmanes (bien que les deux ne soient pas toujours reliés, plusieurs personnes ont une forte tendance à les associer). Je ne peux pas être sûre que la loi 21 aura un impact direct sur ma future carrière, mais elle créera un environnement de travail moins propice à la diversité, ce qui pourrait finir par me porter préjudice.» Étudiante, Droit, Université de Montréal.

[Having an Arabic-sounding last name, I already think that some job opportunities might be denied to me. I think that Law 21 inflames the stereotypes associated with Arab or Muslim women (although the two are not always connected, many people have a strong tendency to conflate them). I cannot be sure that Bill 21 will have a direct impact on my future career, but it will create an environment less susceptible to diversity, which could end up hurting me.] Female student in Law, Université de Montréal

“I'm north african with tanned skin tone, I'm irreligious and I'm afraid that Bill 21 would be amalgamated with ethnicity or"race."” Male student in Law, Université de Montréal.

[Étant d'origine nord-africaine et ayant une peau basanée, même si je ne suis pas pratiquant, je crains que le Projet de loi 21 ne fasse que je sois amalgamé avec une ethnicité ou une "race."] Étudiant, Droit, Université de Montréal.

“Although my field is not affected by this bill, I still feel that it affects all religious mi-

norities. As a woman who wears the hijab, I feel like this bill has somehow made many people feel more comfortable to discriminate and harass people with religious symbols, especially muslim women. For instance, I have had some job interviews where I could immediately tell that the person lost interest in my application as soon as they saw me with my headscarf. In addition, there is no valid explanation to explain the existence of this bill. It is just an excuse to justify discrimination and create more division in the province.” Female student in Engineering, Concordia; wears a hijab.

[[Bien que mon domaine ne soit pas visé par la loi, je pense tout de même qu'elle affecte toutes les minorités religieuses. En tant que femme qui porte le hijab, je pense que ce projet de loi a donné le droit à beaucoup de personnes de faire subir de la discrimination et de harceler des gens qui portent des signes religieux, en particulier les femmes musulmanes. Par exemple, j'ai passé des entrevues pour un emploi où je pouvais tout de suite sentir que la personne avait perdu intérêt dans ma demande dès qu'elle a vu que je portais le voile. De plus, il n'y a pas de bonnes justifications à la loi. C'est simplement un prétexte pour justifier de la discrimination et créer de la division au sein de la population de la province.] "Étudiante portant le hijab, Ingénierie, Université Concordia.

“I am a privileged white citizen, and my necklace represents the catholic religion, one that is not oppressed.” Female student in Education, Bishops. Wears a “cross necklace.”

[[Je suis une citoyenne privilégiée, blanche, portant un collier symbolisant la religion catholique, donc une personne qui n'est pas opprimée.] Étudiante portant un collier avec une croix, Éducation, Université Bishop's.

“My chain is very dainty and can be hidden or removed and its not a problem for me.” Female law student, University of Ottawa. Wears a cross on a chain.

[[La chaîne que je porte est très délicate et peut être cachée ou retirée et cela ne représente pas un problème pour moi.] Étudiante portant une chaîne avec une croix, Droit, Université d'Ottawa.

«homme blanc athéiste, alors ça me semble que non :(» Étudiant, Droit, Université de Montréal.

[White male atheist, although it doesn't seem like it :(]Male student in Law, Université de Montréal.

Career Paths Disrupted / Des projets de carrières perturbés

«Au lieu d'aller en droit, je vais essayer de rentrer en psychologie. Je voulais être enseignante de droit au niveau universitaire.» Étudiante portant le hijab, cours associés au Droit, CÉGEP St-Laurent.

[Instead of going to law school, I'm going to try to get into psychology. I wanted to be a law teacher at university level.] Female student, CÉGEP St. Laurent, taking law oriented courses, wears a hijab.

“I was going into teaching, now I'm pursuing a master's degree in audiology.” Female undergraduate student in Linguistics, Université de Montréal; wears a hijab.

[J'avais choisi l'enseignement; maintenant, je fais des études de maîtrise en audiologie.] Étudiante portant le hijab, Linguistique, Université de Montréal.

“I wanted to go into law school but I also want to eventually wear the hijab and so I chose health science.” Female student, Collège Jean-de-Brébeuf, health sciences; wears a “necklace” as religious symbol. *[Je voulais entrer en droit, mais je voulais aussi porter le hijab à l'avenir alors j'ai choisi des études en sciences de la santé.] Étudiante portant un collier comme symbole religieux, Sciences de la santé, Collège Jean-de-Brébeuf.*

“I chose to stop teaching in Québec elementary schools for a variety of reasons. A big part of that is the toxic culture that I found to exist in many of these schools. There are lots of factors at play, but Law 21 is just an example of the ways the government contributes to this toxic environment. Even though I do not wear a religious symbol, I did not want to participate in a system that denied that right to others, particularly people who may already be discriminated against for other reason (being a woman, being an immigrant).” Female graduate from Concordia Education.

[J’ai décidé d’arrêter d’enseigner dans les écoles élémentaires du Québec pour diverses raisons. Pour une bonne part, je considère qu’il existe une atmosphère toxique dans plusieurs de ces écoles. De nombreux facteurs expliquent ce fait, mais la Loi 21 est un exemple des façons dont le gouvernement contribue à cet environnement toxique. Bien que je ne porte de signe religieux, je ne veux plus faire partie d’un système qui nie les droits à certains, particulièrement à ceux qui subissent déjà de la discrimination pour d’autres raisons (être une femme, être un immigrant, etc.).] Étudiante diplômée, Université Concordia.

“Though I am not personally impacted by Bill 21, the way that the government is treating my colleagues is appalling and was a big contributing factor to why I reconsidered my career path. If I do ever teach, it will not be in Québec.” Female student in Education, McGill.

[Bien que le Projet de loi 21 ne m’affecte pas personnellement, la façon dont le gouvernement traite mes collègues est épouvantable; c’est le facteur important qui m’a amenée à revoir mes projets de carrière. Si jamais j’enseigne, cela ne sera pas au Québec.] Étudiante, Éducation, Université McGill.

“I was planning to complete my education in law school or teaching in the University but I changed my plan b/c [because] I have no future in Québec in these fields. Also, I cannot be selfish to let my husband quit his job for me to move to other provinces. On the other hand, all of my 3 kids are Québec born and more comfortable in having education in French language. So, leaving Québec is not a good option for us. Also, we have a sense of belonging to Québec I lived most of my life in Montréal and my husband was raised in Montréal so it is hard to leave a city we love and we lived most of our lives in” Female student in Law and Society program, Concordia, wears a hijab.

[Je planifiais terminer mes études de droit ou d’enseigner à l’université, mais j’ai changé mes projets de carrière car je n’ai pas d’avenir au Québec dans ces domaines. Par ailleurs, je ne peux être égoïste et demander à mon mari de quitter son emploi pour que nous déménagions dans une autre province. D’un autre côté, mes trois (3) enfants sont nés au Québec et se sentent plus à l’aise de poursuivre leurs études en français. Alors, quitter le Québec n’est pas envisageable pour nous. De plus nous avons développé un sens d’appartenance au Québec où j’ai vécu presque toute ma vie à Montréal et mon mari a grandi à Montréal, alors il serait difficile de quitter une ville que l’on aime et où on a vécu toute notre vie.] Étudiante portant le hijab, Droit et société, Université Concordia.

«Plusieurs voilées que je connais n’ont pas poursuivi ce qu’elles aiment réellement faire et maintenant elles sont dans des programmes où elles ne sont pas satisfaites à cause de cette loi.» Étudiante, Affaires, CÉGEP Ahuntsic.

[Many veiled women I know did not pursue what they really like to do and now they are in programs in which they are not satisfied because of this law. Female student in business, Ahuntsic CÉGEP]

“A lot of my friends wanted to become teachers but saw that its not realistic.” Female student in Psychology, Université de Montréal. Wears a hijab.

[Beaucoup de mes amies voulaient devenir enseignantes mais ont compris que ce n’est pas réaliste.] Étudiante portant le hijab, Psychologie, Université de Montréal.

“Several of my classmates from law school are being forced to change their career plans - as this law places restrictions on the kind of work they can do, solely because of the religious symbols that they wear as part of their personal expressions of faith.” Female student in Law, McGill.

[Plusieurs de mes camarades de classe en droit sont forcées de changer leurs projets de carrière puisque la loi restreint le genre de travail qu'ils peuvent faire par la suite, seulement à cause du signe religieux qu'ils portent et qui font partie de leurs croyances personnelles.] Étudiante, Droit, Université McGill.

«Quelques amies qui portent le voile, dont certaines iront dans le système privé et d'autres en Ontario.» Étudiant, Droit, UQAM

[Some female friends who wear the veil, of which some will go to the private system and some to Ontario.] Male student in Law, UQAM

Worsening Perceptions of Québec / L'aggravation de perceptions négatives du Québec

“I do not feel very welcome, I am often discriminated against. I thought most people were open, but ever since the decision for the law, I have been feeling less and less at home. Most people hold a strong prejudice against people of my ethnicity and or religion.” Female student in Law, Université de Montréal.

[Je ne me sens pas très bienvenue, je subis souvent de la discrimination. Je pense que la plupart des personnes ont l'esprit ouvert, mais depuis l'adoption de la loi, je me suis sentie de moins en moins chez moi. La plupart des gens ont des préjugés marqués contre mon groupe ethnique et / ou ma religion.] Étudiante, Droit, Université de Montréal.

“It did [change], because when you look at this matter from a hijabi's point of view or even any other religious minority affected by this law, you start to feel like you don't belong and that you're different.” Female student in pre-law program, Collège Ahuntsic, wears a hijab.

[J'ai changé parce, quand on regarde la question du point de vue d'une personne portant le hijab or même d'une personne appartenant à minorité religieuse affectée par cette loi, tu commences à croire que tu n'as plus d'appartenance [ici] et que tu es différente.] Étudiante, cours préparatoire au Droit, Collège Ahuntsic.

“I despise Québec now. A province which has absolutely no respect for me or my people to the point that they'd like to take my livelihood away deserves no love. Especially after I was born and raised here and gave all my love to it, it hurts to feel this way.” Female student in Education, McGill, 22 years old; wears a hijab.

[Je déteste le Québec maintenant. Une province qui ne me respecte pas ou ne respecte mon peuple au point de me retirer le droit de gagner ma vie ne mérite pas d'être aimé. Surtout que je suis née, que j'ai grandi ici et ai donné [à cette province] tout mon amour, cela fait mal de me sentir ainsi.] Étudiante de 22 ans portant le hijab, Éducation, Université McGill.

«Moi qui pensait qu'il s'agissait d'une province de paix et de liberté, je viens de voir que ce n'est pas pour tous.» Étudiante portant le hijab, Droit, CÉGEP St. Laurent.

[Me who thought that this province was one of peace and freedom, I've come to see that those [ideals] are not for everyone.] Female student in Law, CÉGEP St. Laurent; wears a hijab.

“La loi 21 me rend très peu fière d'être Québécoise.” Étudiante, Droit, Université McGill.

*[Law 21 leaves me with very little pride in being a Québécoise.] Female student in Law, McGill University.

“My understanding of Québec and its laws has been complex over the years, never quite regarding it in a shiny light, but this is certainly a dark, dark spot.” Female student in Education (MA), McGill University.

[Ma compréhension du Québec et de ses lois a toujours été complexe, jamais vue sous une lumière brillante, mais ceci [Loi 21] est certainement un moment très noir.] Étudiante, Maîtrise en Éducation, Université McGill.

“we’re racist af.” Female student in Law, Université de Montréal.

[Nous sommes racistes [af].] Étudiante, Droit, Université de Montréal.

“Québec is a fundamentally racist, xenophobic, and discriminatory province that has no appreciation for the right to religious freedom. In my eyes, Québec is no better than the USA - and in fact, may be worse.” Female student in Law, McGill.

[Le Québec est essentiellement une province raciste, xénophobe et discriminante qui ne respecte pas le droit à la liberté de religion. Selon moi, le Québec n’est pas mieux que les États-Unis, et, en fait, il est peut-être pire.] Étudiante, Droit, Université McGill.

“Coming from a conservative religious state in the US, Law 21 is a wonderful step towards women’s liberation and freedom. I wish my state would pass a similar bill.” Female student in Education, McGill PhD; 32 years old.

- [Venant d’un état américain conservateur et religieux, la Loi 21 est une étape merveilleuse vers la libération des femmes et la liberté. J’aimerais que mon état passe une loi semblable.] Étudiante de 32 ans au doctorat, Éducation, Université McGill.*

“Secularism good. I want as little religion in the state as possible.” Male student in Law, Marianopolis College, 19 years old.

[La laïcité de l’État est une bonne chose. Je veux le moins possible d’ingérence religieuse dans l’État.] Étudiant, Droit, Collège Marianopolis.

“Bill 21 is justified in order to respect the citizens’ right to a neutral service from the State.” Male student in Law, Laval, 20 years old.

[Le Projet de loi 21 se justifie afin d’assurer le droit des citoyens à un service étatique neutre.] Étudiant de 20 ans, Droit, Université Laval.

“Since the Quiet Rev., Québec has shown to be very anti-religion so this is nothing new. As Qc society became more secular, this is a reaction to a perceived or true increase in religiosity from immigrants. So I am not surprised this is happening in Québec and not elsewhere in Canada. In terms of religion, Québec is by far the most secular province (eg. rates of unmarried people living together compared to other CAD provinces).” Female student in Education, Concordia, MA program.

[Depuis la Révolution tranquille, le Québec s’est montré très anticlérical alors cela [Loi 21] n’est rien de nouveau. Parce que la société québécoise est devenue plus laïque, cela est une réaction à la croissance perçue ou réelle de la religiosité des immigrants. Donc, je ne suis pas surprise que cela arrive au Québec et pas ailleurs au Canada. En termes de religion, le Québec est de loin la province la plus laïque (par exemple, le taux d’unions libres est très élevé comparativement aux autres provinces).] Étudiante, Éducation, Université Concordia.

«Une majorité des Québécois est en faveur de ce projet de loi, en particulier à l'extérieur de Montréal. Je pense que ma vision du Québec qui se limite à mon entourage à Montréal est une version biaisée de ce qu'est le Québec. Je ne peux pas pour autant dire que ma vision a changé négativement, car je suis encore jeune et je n'ai jamais réellement exploré le Québec. Je n'ai pas l'impression de le connaître réellement, j'ai trop l'habitude de vivre dans ma bulle à Montréal. L'adoption de ce projet de loi m'a seulement fait réaliser à quel point Montréal est différent du reste de la province.» Étudiante, Droit, Université de Montréal.

[A majority of Quebecers are in favour of this bill, especially outside Montréal. I think that my vision of Québec, which is limited to my surroundings in Montréal, is a biased version of what Québec is. I can't say that my vision has changed for the negative, because I am still young and I have never really explored Québec. I don't feel like I really know it, I'm too used to living in my bubble in Montréal. The adoption of this bill has only made me realize how different Montréal is from the rest of the province.] Female student in Law, Université de Montréal.

«Ma perception du Québec en tant que tel n'a pas vraiment changé; c'est plutôt ma perception des problèmes sociaux au Québec qui a été affectée. Je préfère faire une distinction entre le Québec comme province multiculturelle à laquelle je m'identifie (même si je suis d'une minorité visible) et le Québec de la CAQ qui se base sur les peurs de leur base électorale pour adopter une loi profondément discriminatoire. La loi 21 a un support majoritaire, mais pas du tout unanime. Je dirais que ce qui a changé dans ma perception est le fait qu'il y a une problématique à ce que les gens soient autant à l'aise avec une loi si discriminatoire et qu'avoir un gouvernement qui ne reconnaît même pas cette situation (et le racisme systémique) ne représente pas le Québec comme je le connais.» Étudiante, Droit, Université de Montréal.

[My perception of Québec itself has not really changed; rather, it is my perception of the social problems in Québec that has been altered. I prefer to make a distinction between Québec as a multicultural province with which I identify (even though I am a visible minority) and the Québec of the CAQ, which relies on the fears of their electoral base to adopt deeply discriminatory legislation. Bill 21 has majority support, but it is by no means unanimous. I would say that what has changed in my perception is the fact that there is a problem with people being so comfortable with such a discriminatory law and that having a government that doesn't even acknowledge this situation (nor systemic racism) does not represent Québec as I know it.] Female student in Law, Université de Montréal.

“Québec is part of the country of Canada that so states that we are a multicultural country. However, seeing the treatment of Indigenous peoples, and now the Law 21, I do not believe that the country of Canada nor Québec are accepting of any culture outside of our colonizers European roots.” Female student in Education, McGill University, wears a “Christian cross.”

[Le Québec fait partie du Canada et de ce fait nous sommes un pays multiculturel. Cependant, avec la façon de traiter les Autochtones, et maintenant avec la Loi 21, je ne crois pas que le Canada ni le Québec acceptent vraiment les cultures autres que les cultures de souches européennes.] Étudiante portant une croix chrétienne, Éducation, Université McGill.

Positive Views of Law 21 / Perceptions positives de la Loi 21

“My family escaped a toxic restricting country that forced the hijab. We are free here, we should not have any religious symbols in Québec public service.” Male undergraduate student in Law, McGill University.

[Ma famille a quitté un pays où régnait un environnement toxique qui forçait le port du hijab. Ici, nous sommes libres et il ne devrait pas y avoir de symboles religieux dans les services publics au Québec.] Étudiant, Droit, Université McGill.

“I have great hopes that Bill 21 (law 21) will encourage from all faiths to embrace secular civic life here in the province. For women from a conservative religious background, Bill 21 is a great example of the kind of legislation that we should be promoting to liberate women from patriarchal and sexist religious ideologies and banning their representation on our public workers is a great step. Hopefully we will see a new era in which students are able to attend school without being subjected to symbols of patriarchal religious oppression on their teachers.” Female student in Education, McGill University.

[J'ai de grands espoirs que le Projet de loi 21 (Loi 21) encouragera toutes les religions à adopter la laïcité des fonctionnaires dans la province. Pour les femmes d'un milieu conservateur religieux, le Projet de loi 21 est un bon exemple de la sorte de législation qui devrait promouvoir la libération des femmes soumises à des idéologies patriarcales, religieuses et sexistes; bannir leur représentation chez les fonctionnaires de l'État est une bonne étape. J'ai l'espoir de voir arriver une nouvelle ère dans laquelle les étudiants pourront aller à l'école sans être assujettis aux symboles de l'oppression patriarcale religieuse de leurs enseignants.] Étudiante, Éducation, Université McGill.

Contested Perceptions: the Meaning of a “Religious Symbol” under Law 21 / Des perceptions contestées : la signification d'un “signe religieux” sous la Loi 21

“my tattoos are representative of my faith.” Female student in Education, Bishop's University.

[mon tatouage est représentatif de ma foi]. Étudiante, Éducation, Université Bishops.

“I have a rosary tattooed on my wrist.” Female student in Education, Bishops University.

[J'ai un chapelet tatoué sur mon poignet.] Étudiante, Éducation, Université Bishops.

“I decided to grow and keep a beard because it's a religious obligation for men, just like the hijab for the women.” Male student in Education, CÉGEP St. Laurent. *[J'ai décidé de me laisser pousser la barbe parce que c'est une obligation religieuse, tout comme le hijab pour les femmes.] Étudiant, Éducation, CÉGEP St-Laurent.*

«Je porte la voile, mais je le considère comme un vêtement, pas un symbole.» Étudiante, Éducation, UQAM.

[I wear a veil, but I consider it as an article of clothing, not as a symbol. Female student in Education, UQAM.

“I wear my Hebrew name and a Hamsa. I consider this to be a representation of my Jewish identity but I don't think that employers would necessarily know what it is.” Female student, Law, Concordia.

[Je porte un nom hébreu et un hamsa. Je considère cela être représentatif de mon identité juive, mais je ne pense pas que des employeurs sachent de quoi il s'agit.] Étudiante, Droit, Université Concordia.

“Hijab isn't a religious symbol.” Female Education graduate, Collège Bois-de-Boulogne.

*[Le hijab n'est pas un signe religieux.] Étudiante, Éducation, Collège Bois-de-Boulogne.

“I believe in my religion but the visible symbols are only for ardent traditionalists. There is a difference of opinion among minority groups!” Male student in Law, McGill University.

[Je crois dans ma religion mais les signes religieux visibles sont seulement pour de fervents traditionalistes. Il existe des différences d'opinions parmi les groupes minoritaires.] Étudiant,

Droit, Université McGill.

“I wear a star of david necklace but I am not a religious person. I consider this law as an attack to my identity.”

[Je porte un collier avec une croix de David, mais je ne suis pas une personne religieuse. Je considère cette loi comme une attaque contre mon identité.]

“I either wear a cross or a Jewish symbol [...] we should be free to express ourselves through religion, fashion, art, etc.” Female student in Education, Concordia.

[Je porte un croix ou un signe religieux juif [...] nous devrions être libres de nous exprimer à travers la religion, la mode, l'art, etc.] Étudiante, Éducation, Université Concordia.

“I sometimes wear a christian cross for pure esthetism, I like how it looks but have nothing to do with my internal beliefs.” Male student in Law, Université de Montréal.

[Je porte parfois une croix chrétienne par pure esthétique, son style me plaît, mais cela n'a rien à voir avec mes croyances personnelles.] Étudiant, Droit, Université de Montréal.

«D'après-moi la laïcité veut dire la neutralité étatique envers les religions et non pas l'absence des religions. De plus, le droit de porter un signe religieux sur son corps est fondamental dans une société libre et démocratique. Or, les droits et libertés doivent se balancer. Il y a une certaine conséquence à ouvrir la possibilité de porter des signes personnels dans les positions d'autorités. Quelle est la différence intrinsèque entre un signe religieux et un signe politique pour un individu croyant que rien n'est sacré? J'imagine que c'est la croyance sincère que le signe religieux est justement sacré, alors c'est un désaccord fondamental quant à la nature du signe porté. Je trouve ça difficile à reconcilier, mais c'est sûr que les interdictions dans la loi 21 sont contre-productif et porte atteinte au respect des autres. C'est mon take personnel.» Étudiant, Droit, Université de Montréal.

[In my opinion, secularism means state neutrality towards religions, not the absence of religions. Moreover, the right to wear a religious sign on one's body is fundamental in a free and democratic society. However, rights and freedoms must be balanced. There is a certain consequence of opening the possibility of wearing personal signs in positions of authority. What is the intrinsic difference between a religious sign and a political sign for an individual who believes that nothing is sacred? I guess it's the sincere belief that the religious sign is just that, sacred, so it's a fundamental disagreement about the nature of the sign worn. I find it difficult to reconcile, but it's certainly true that the prohibitions in Bill 21 are counterproductive and undermine respect for others. That's my personal take.] Male student in Law, Université de Montréal

“When it comes to the legal system, every religion has its own separate way to judge. However, in a secular state, the irreligiosity of procedure should be reflected as much as possible. For example, a woman Qadi (judge in a sharia court, the legal system of Islam) is required to wear a hijab because that court is explicitly Islamic. In a secular court, having a judge with a hijab, kippah, turban, etc is the equivalent of putting one's religion above the law of the land. In fact, many religious communities do not even recognize the law of the land because it does not conform with their religious law (hassidique Jews for example). Finally, you can't have your cake and eat it too: if it's not a big deal that jurists wear religious symbols, then we might as well get rid of all decorum and uniforms (judges and lawyers can now show up to court in tank tops, sweatpants and flip flops). The arguments against Law 21 are gaslighting of the highest order.” Male student, Law, Marianopolis.

[En ce qui concerne le système juridique, chaque religion a sa propre façon de rendre la justice. Cependant, dans un État laïque, la présence de la religion ne devrait pas se faire sentir autant que possible. Par exemple, une femme Cadi (une juge dans une cour de la charia dans la religion

musulmane) doit porter le hijab parce cette cour est explicitement islamique. Dans une cour laïque, le fait d'avoir un juge portant un hijab, la kippa, le turban, etc. équivaut à mettre sa religion au-dessus de la loi du pays. En fait, de nombreuses communautés religieuses ne reconnaissent la loi du pays parce qu'elle ne se conforme pas à leur loi religieuse (par exemple, la loi hassidique pour les Juifs orthodoxes). Finalement, tu ne peux pas avoir le beurre et l'argent du beurre; si ce n'est pas une grosse affaire que les juristes portent un signe religieux, il vaut mieux se débarrasser de tout le décorum et des uniformes (les juges et les avocats peuvent maintenant se présenter en débardeur, survêtement et flip-flops.)] Les arguments contre la Loi 21 sont perturbants au plus haut point.] Étudiant, Droit, Collège Marianopolis.

“[Law 21] allows haphazard discrimination:”symbol” can be anything (are black dreadlocks a symbol? is a long beard?).” Male student in Education (MA), McGill.

[la Loi 21] permet une discrimination hasardeuse : un “symbole” peut être n'importe quoi (des tresses rastas - dreadlocks - sont-elles un symbole ? une longue barbe ?] Étudiant, Éducation (Maîtrise), Université McGill.

The Hijab in Context / Le hijab en contexte

“i just find it sad and frustrating that just bcz im a psychoeducator i can work in schools but my sister that also wears the hijab but is a teacher cant work. it makes no sense, sometimes i feel like we are going back in time of WW2 having laws to be against a certain belief, a sign or just the difference.” Female graduate from Psycho-education, Université de Montréal; wears a hijab.

[je trouve regrettable et frustrant que, simplement parce que je suis une psycho-éducatrice, je peux travailler dans des écoles, mais que ma soeur, qui aussi porte le hijab, ne peut pas travailler en tant qu'enseignante. Cela n'a pas de sens, parfois j'ai l'impression être retournée au temps de la 2e Guerre mondiale avec des lois contre des croyances, un signe religieux ou simplement le fait d'être différent.] Étudiante diplômée portant le hijab, Psycho-éducation, Université de Montréal.

“Although I study in the field of education, the law does not impact me because I chose not to wear any religious symbols. I know this is anecdotal but I thought I should mention it nonetheless - my friend's sister is in her 3rd year of her BA in education from UdeM. She was planning on starting to work as a teacher in highschool math after graduating but she wears the hijab. Bill21 impacts her career choices a lot!” Female student in Education (MA), Concordia.

[Bien que j'étudie dans le domaine de l'éducation, la loi ne m'affecte pas parce que j'ai décidé de ne pas porter de signe religieux. Je sais que c'est anecdotique mais je pense que je devrais mentionner le fait néanmoins - l'amie de ma soeur est dans sa 3e année d'un baccalauréat en éducation à l'Université de Montréal. Elle planifiait commencer à travailler comme enseignante de mathématiques dans une école secondaire après ses études mais elle porte le hijab. Le Projet de loi 21 affecte donc son choix de carrière énormément !] Étudiante, Éducation (Maîtrise), Université Concordia.

“We wanted to go to Halifax because of this law. My mother who wears hijab is a teacher.” Female student in health sciences, Collège de Maisonneuve; wears a hijab.

[Nous voulons aller à Halifax à cause de cette loi. Ma mère, qui porte le hijab, est une enseignante.] Étudiante portant le hijab, Sciences de la santé, Collège Maisonneuve.

«J'ai plusieurs amies qui ont choisi un domaine autre que l'enseignement en raison de la loi 21 et qui sont, jusqu'à présent, en train de changer de domaines chaque an car elles ne savent plus quoi choisir.» Étudiante portant le hijab, Éducation, Université de Montréal.

[I have several friends who chose a field other than teaching because of Law 21 and who are, so far, changing fields every year because they don't know anymore what to choose.] Female student in Education, Université de Montréal; wears a hijab

“Mom wears hijab, don’t feel comfortable moving family here.” Male student in Law, McGill University.

[Ma mère porte le hijab, ne se sent pas à l’aise de faire déménager sa famille ici.] Étudiant, Droit, Université McGill.